

Évaluation de la conformité aux lois antitabac

Deuxième édition

Guide pratique pour la réalisation d'études de conformité



Sommaire

- 1 Résumé exécutif
- 2 Introduction
- 3 **ÉTAPE 1** : Clarifier l'objet de votre étude
- 5 **ÉTAPE 2** : Connaître la législation
- 7 **ÉTAPE 3** : Examiner les études de conformité précédentes et les mesures d'application de la législation
- 8 **ÉTAPE 4** : Planifier votre étude : ressources, budget et calendrier
- 10 **ÉTAPE 5** : Clarifier la portée de votre étude
- 11 **ÉTAPE 6** : Élaborer des outils et des protocoles de collecte de données
- 16 **ÉTAPE 7** : Choisir les lieux à étudier (échantillonnage)
- 20 **ÉTAPE 8** : Former les collecteurs de données et effectuer des observations
- 21 **ÉTAPE 9** : Traiter les données et analyser les résultats
- 23 **ÉTAPE 10** : Diffuser les résultats
- 25 Annexe A : Exemple de calendrier pour l'étude
- 26 Annexe B : Exemple de formulaire de collecte de données
- 31 Annexe C : Exemple de protocole d'entretien
- 32 Annexe D : Exemple de protocole de collecte de données
- 33 Annexe E : Exemple de modèle de budget
- 34 Remerciements

Résumé exécutif

Ce guide présente les bonnes pratiques en matière d'évaluation de la conformité aux lois antitabac. Il s'adresse à un large éventail de publics intéressés par ce sujet, notamment les défenseurs de la santé publique, les responsables gouvernementaux et les chercheurs.

Les lecteurs doivent utiliser le guide pour les aider à réfléchir concrètement aux raisons pour lesquelles ils pourraient vouloir réaliser une étude de conformité (ou pas), aux connaissances et aux ressources dont ils auront besoin pour réaliser une étude, à la manière de concevoir l'étude et d'en diffuser efficacement les résultats.

Les personnes ayant une formation et une expérience en recherche trouveront dans ce guide des informations utiles sur les questions particulières liées à la recherche sur le respect des lois antitabac. Les personnes ayant moins d'expérience ou de formation en matière de recherche trouveront dans ce guide des conseils détaillés leur permettant de concevoir une étude qui évalue la conformité de manière efficace et fiable.

Les recommandations du guide sont basées sur l'expérience d'autres juridictions et sur les bonnes pratiques, le cas échéant. Cependant, l'approche devra être adaptée aux facteurs spécifiques à chaque contexte. Toute étude devrait être conçue et menée en consultation avec des personnes qui connaissent bien la juridiction et la législation antitabac à l'étude, et qui ont de l'expérience ou une formation en matière de recherche.

Les étapes et les recommandations relatives à la réalisation d'une étude sont décrites dans le guide comprennent les éléments suivants :

- Les études de conformité ne devraient être menées que dans un objectif stratégique clair, notamment en ce qui concerne la manière dont les résultats seront utilisés. Les études de conformité sont particulièrement utiles dans les juridictions où la loi interdit de fumer à l'intérieur de tous les lieux publics et lieux de travail, sans exception.
- La connaissance des dispositions de la loi régissant l'exposition à la fumée du tabac dans votre juridiction est essentielle à la conception de votre étude. Idéalement, les dispositions de la loi devraient être claires, mais il existe souvent des ambiguïtés que vous devrez comprendre et résoudre.
- Une analyse des études de conformité et des mesures d'application antérieures peut fournir un contexte utile et vous aider à planifier votre étude.
- Les organisations qui mènent des études devront évaluer les ressources humaines et financières nécessaires pour mener une étude et l'adapter aux ressources disponibles. Le coût dépendra largement de la portée et de la taille de l'échantillon de l'étude.
- La portée de l'étude (paramètres géographiques et types de lieu) devrait être guidée par l'objectif stratégique de l'étude. Un champ d'application plus vaste nécessite des ressources plus importantes. Le choix des lieux au sein d'un endroit donné dépend de l'objectif de l'étude, du nombre de lieux dans un type d'endroit particulier dans la zone étudiée, des ressources disponibles et de la mesure dans laquelle vous souhaitez généraliser les résultats de l'étude à l'ensemble de la population.
- Les outils de collecte de données doivent refléter les dispositions légales de votre juridiction, se concentrer sur les questions pertinentes à l'objectif de votre étude et clarifier les procédures pour garantir une collecte de données de haute qualité. Le principal indicateur pour une étude devrait être la présence ou non de fumeurs dans un lieu donné.
- Pour collecter des données de haute qualité, vous devrez former correctement les collecteurs de données, tester vos procédures de collecte de données dans quelques lieux pilotes, et assurer une supervision appropriée des collecteurs de données pour veiller au respect du protocole de collecte de données.
- La complexité de l'analyse des données peut varier en fonction de la taille de l'échantillon, des types d'endroits, du nombre de districts géographiques différents et du nombre d'indicateurs. Concentrez votre analyse sur l'indicateur principal : la présence de fumeurs dans les types d'endroits ou les zones géographiques les plus intéressants.
- La diffusion des résultats peut constituer la partie la plus importante du processus. Vous devez vous assurer que les résultats parviennent à ceux qui peuvent les utiliser. Vous devez réfléchir soigneusement aux personnes que vous souhaitez influencer, aux mesures que vous souhaitez les voir prendre et à la manière de présenter vos résultats afin de les convaincre d'agir. Le rappel de l'objectif de l'étude permettra de déterminer quels résultats doivent être partagés avec le public cible via des messages clés soigneusement rédigés.

Introduction

La Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la lutte antitabac (CCLAT) et ses directives établissent des politiques 100 % antitabac sur les lieux de travail et dans les lieux publics en tant que bonne pratique pour protéger les personnes contre l'exposition au tabagisme passif (article 8 et directives)^{1, 2}.

MPOWER, le programme d'assistance technique de l'OMS en matière de politiques fondées sur des données probantes, identifie également l'adoption de politiques 100 % antitabac comme une stratégie essentielle pour inverser la tendance épidémique du tabagisme³.

Bien que la promulgation d'une loi 100 % antitabac soit nécessaire pour protéger largement les personnes contre l'exposition à la fumée de tabac, le respect de la loi doit être élevé pour qu'elle puisse réduire efficacement l'exposition au tabagisme passif.

Des études de conformité bien conçues peuvent aider à évaluer l'efficacité de lois exhaustives, et mettre en évidence la nécessité potentielle d'améliorer la mise en œuvre et l'application de la loi.

En 2011, Campaign for Tobacco Free Kids, l'École de santé publique Bloomberg de l'Université Johns Hopkins et l'Union internationale contre la tuberculose et les maladies pulmonaires (l'Union) ont publié la première édition de l'Évaluation de la conformité aux lois antitabac afin de promouvoir les bonnes pratiques en matière d'études de conformité.

Cette deuxième édition s'appuie sur le guide d'origine et intègre l'expérience des études de conformité menées par l'Union dans dix villes en 2012-2014 : Bogor en Indonésie ; Ahmedabad, Chennai, Delhi et Mizoram en Inde ; Harbin et Tianjin en Chine, Makati City (Manille) aux Philippines ; Bangkok en Thaïlande ; et Nairobi au Kenya. Les protocoles et les résultats de l'étude sont disponibles à l'adresse www.tobaccofreeunion.org.

Ce guide présente des informations étape par étape pour mener une étude, à commencer par la nécessité de clarifier les raisons pour lesquelles une étude de conformité pourrait être menée, et une évaluation des exigences de la loi et des activités d'application de la loi à ce jour. Le guide aborde ensuite des considérations pratiques telles que le calendrier, les ressources, les outils, les plans d'échantillonnage et la mise en œuvre effective de l'étude. Enfin, le guide explique brièvement comment analyser, présenter et diffuser les résultats de l'étude afin de répondre au mieux aux raisons stratégiques de celle-ci.

Il est recommandé de suivre les étapes de façon séquentielle, tout en reconnaissant que le processus sera itératif ; des ajustements peuvent être nécessaires au fur et à mesure de la planification. Par exemple, vous pouvez définir les objectifs, le budget et la portée de l'étude souhaités, mais lorsque vous commencerez à élaborer votre plan d'échantillonnage, vous constaterez peut-être qu'il n'est pas possible d'inclure tous les types d'endroits ou de zones géographiques que vous aviez prévus sans dépasser votre budget. De même, la conception de vos outils de collecte de données impliquera de révéifier certains aspects de la loi.

Bien que le guide ne détaille pas les bonnes pratiques pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'application de lois antitabac, ces questions seront clairement intéressantes si la loi elle-même ou la conformité à la loi doivent être renforcées. Le guide oriente les lecteurs intéressés vers les excellentes ressources disponibles pour fournir des conseils plus détaillés sur ces questions.

1. Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac. Genève, Organisation mondiale de la santé, 2003. (http://www.who.int/fctc/text_download/en/index.html, consulté le 23 janvier 2013)

2. Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac. Conférence des Parties. Directives de protection contre l'exposition à la fumée du tabac. Article 8 de la CCLAT de l'OMS. Genève, OMS, Organisation mondiale de la santé, 2007. (http://www.who.int/fctc/protocol/guidelines/adopted/guidel_2011/en/index.html, consulté le 23 janvier 2013). Voir <http://www.who.int/tobacco/mpower/en/index.html>

Clarifier l'objet de votre étude

Une étude de conformité vise à mesurer la conformité aux dispositions d'une loi particulière à un moment précis.

Si la loi que vous étudiez intègre les bonnes pratiques afin de réduire l'exposition à la fumée de tabac, une étude démontrant un niveau élevé de conformité à cette loi devrait vous donner une bonne indication que la loi offre effectivement la protection prévue. En d'autres termes, si une loi :

- interdit de fumer dans les lieux de travail intérieurs/fermés, dans tous les lieux publics intérieurs/fermés et (idéalement) dans les lieux de travail extérieurs et les lieux publics ;
- exige que de grands panneaux clairs et faciles à lire soient installés à toutes les entrées, dans toutes les toilettes et les cages d'escalier, ainsi que dans toutes les aires communes de tous les étages d'un établissement ; et
- interdit aux établissements de fournir des cendriers et des bacs à cendres dans les lieux où il est interdit de fumer, alors une conformité élevée (plus de 90 %) à toutes ces mesures dans tous les types d'endroits peut être considérée comme une réussite du point de vue de la santé publique³.

Si la loi n'intègre PAS les bonnes pratiques pour réduire l'exposition à la fumée de tabac, une conformité élevée à la loi ne signifiera pas nécessairement une protection adéquate contre le tabagisme passif. Par exemple, un niveau élevé de conformité à une loi qui autorise des espaces intérieurs réservés aux fumeurs signifie tout de même que le public ne sera pas suffisamment protégé contre le tabagisme passif et que, conformité élevée ou non, la loi doit être renforcée.

Une étude de conformité est particulièrement utile dans les juridictions où la loi interdit de fumer à l'intérieur de tous les lieux publics et lieux de travail, sans exception.

Les études de conformité ne devraient être menées que si elles répondent à un objectif stratégique. Réfléchissez aux *raisons* pour lesquelles vous souhaitez mener une étude de conformité et à la *manière* dont vous comptez utiliser les résultats. Cela vous aidera à vous concentrer sur la conception de votre enquête, déterminer les données que vous collectez et analysez, et définir la manière dont vous rapportez et diffusez les résultats.

L'**objectif** le plus courant d'une étude de conformité est de fournir aux **décideurs des preuves concernant le degré de conformité à la loi et d'aider à définir les priorités en matière de mise en œuvre et d'application**.

Par exemple, de faibles taux de conformité peuvent étayer les appels en faveur d'une application active et/ou de stratégies éducatives intensifiées. Les résultats peuvent également indiquer des types d'endroits et de zones géographiques nécessitant une intervention plus ciblée. Des études de conformité périodiques peuvent également être utilisées pour évaluer les progrès en documentant l'évolution du taux de conformité au fil du temps.

Les autres objectifs courants des études de conformité sont les suivants :

- **Sensibiliser le public et les propriétaires des endroits concernés.** Les études peuvent être utilisées pour informer les propriétaires d'endroits, les décideurs, les employés et/ou le grand public sur l'existence de la loi antitabac, l'état de conformité et les mesures qu'ils peuvent prendre pour améliorer la conformité (par exemple, former le personnel pour demander aux clients et aux visiteurs de ne pas fumer/d'éteindre leurs cigarettes).

CONFORMITÉ VS. MISE EN APPLICATION

Les termes « conformité » et « mise en application » sont souvent utilisés de manière interchangeable. Il est toutefois important de noter que même si ces concepts sont liés, ils sont distincts.

La conformité est le degré de respect d'une loi (ou d'un autre instrument législatif).

La mise en application inclut les activités entreprises pour améliorer la conformité. L'application de la loi fait généralement référence au recours à des inspections et à l'application de sanctions en cas de non-conformité afin d'améliorer la conformité.

La sensibilisation du public à la loi et à ses sanctions est un autre élément essentiel des mesures visant à améliorer la conformité à la loi.

Un niveau élevé de conformité peut être atteint avec ou sans mise en application, bien que certains moyens d'exécution soient généralement nécessaires. Cependant, une conformité élevée ne signifie pas toujours une protection complète contre le tabagisme passif. Si la loi comporte des lacunes ou des insuffisances, une protection totale ne peut être garantie.

Il est important de comprendre ces distinctions avant de planifier des études de conformité.

3. Indicateurs clés de réussite : L'interdiction de fumer. Institut pour le contrôle mondial du tabac, École de santé publique Bloomberg de l'Université Johns Hopkins, janvier 2013. <http://globaltobaccocontrol.org/node/13942>

- **Démontrer que la législation est respectée.**
A L'argument courant de l'industrie du tabac pour saper le soutien à des lois antitabac strictes est de prétendre que la législation est ou sera largement ignorée. Ces affirmations sont souvent fausses, ou du moins exagérées. Une étude de conformité peut montrer que le taux de conformité à la législation est élevé, contredisant ainsi les affirmations de l'industrie selon lesquelles la législation ne fonctionne pas.
- **Fournir des preuves pour montrer pourquoi les lacunes ou les insuffisances de la législation doivent être comblées.**
A Une étude de conformité peut révéler comment les lacunes ou les exemptions de la législation affaiblissent la protection prévue par la législation. Par exemple, si une législation autorise des sections réservées aux fumeurs dans les restaurants et qu'une étude révèle que le respect de la législation est beaucoup plus faible dans les restaurants dotés de sections fumeurs que dans les restaurants sans section-fumeurs, ces informations peuvent être utilisées pour convaincre les décideurs politiques de la nécessité d'éliminer les sections réservées aux fumeurs afin d'améliorer le respect global de la législation.

Au-delà des évaluations de conformité : élaboration, mise en œuvre et application de lois antitabac strictes

Si la législation de votre juridiction n'interdit pas le tabagisme dans tous les lieux de travail et lieux publics, vous devriez envisager de renforcer cette législation. Si vous disposez d'une législation exhaustive mais que vous constatez que le taux de conformité est faible, vous devriez envisager d'en renforcer la mise en œuvre et l'application.

D'excellentes ressources sont disponibles pour vous guider dans ces domaines. Le résumé des ressources ci-dessous n'est pas exhaustif, mais constitue un bon point de départ.

Rédaction et mise en œuvre d'une législation antitabac

Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la lutte antitabac et directives pour sa mise en œuvre (article 8)

http://www.who.int/fctc/text_download/en/
http://www.who.int/fctc/guidelines/adopted/article_8/en/

OMS, Recommandations de politiques pour la protection contre l'exposition au tabagisme passif, 2007

http://www.who.int/tobacco/resources/publications/wntd/2007/who_protection_exposure_final_25June2007.pdf.

Consortium juridique international, Campaign for Tobacco-Free Kids. Série sur les éléments essentiels de la législation sur le contrôle du tabac. Législation antitabac, 2011
<http://www.tobaccocontrolaws.org/files/Essential%20Elements%20of%20Smoke%20free%20Legis%20March%202011.pdf>

OMS, Pour des villes sans tabac, 2011
http://www.who.int/tobacco/publications/second_hand/making_cities_smoke_free/en/

Fondation pulmonaire mondiale / L'Union, ressource médiatique, 2008
<http://67.199.72.89/mmr/english/360mmrProcess.html>

Mise en application de la législation antitabac

UK Chartered Institute of Environmental Health
http://cieh.org/policy/smokefree_workplaces.html

Global Smokefree Partnership, Smokefree Air Law Enforcement: Lessons from the field.
<http://www.globalsmokefreepartnership.org/smokefree-air-law-enforcement-lessons-from-the-field/>

Évaluation de l'efficacité des politiques antitabac

International Agency for Research on Cancer (IARC), Evaluating the effectiveness of smoke-free policies, 2009
<http://apps.who.int/bookorders/anglais/detart1.jsp?codlan=1&codcol=76&codcch=29>

Surveillance des particules et du tabagisme passif

École de santé publique Bloomberg de l'Université Johns Hopkins

www.shsmonitoring.org

Institut du cancer Roswell Park
www.tobaccofreeair.org

Connaître la législation

Pour savoir comment mesurer la conformité à la législation, vous devez comprendre les dispositions de la législation régissant l'exposition à la fumée de tabac. Vous devriez examiner :

- **La législation en vigueur.** Il peut s'agir d'un règlement, d'un décret, d'une loi, d'un acte, d'un arrêté ou d'une ordonnance. Assurez-vous de disposer de la version la plus récente, y compris les modifications les plus récentes.
- **Tout règlement ou règle** est élaboré dans le cadre de la législation en vigueur. Ceux-ci fournissent généralement des indications supplémentaires ou des précisions sur les définitions, les mécanismes d'application, les sanctions et d'autres questions.
- **Toutes les directives fournies aux organismes** chargés de l'application de la législation clarifient la manière dont les organismes chargés de l'application de la législation doivent interpréter celle-ci.

Par exemple, la Loi sur les cigarettes et autres produits du tabac en Inde prévoit des exigences très générales en vertu de la législation, mais des précisions et des exigences plus détaillées figurent dans les notifications de règles ultérieures. De même, la ville de Makati a des exigences générales en matière d'interdiction de fumer, des spécifications détaillées concernant les règles et règlements de mise en œuvre et un guide de mise en application.

Vous pouvez trouver ces documents dans les publications officielles du gouvernement contenant des lois, des règlements et des règles, ou dans les bases de données internationales relatives à la législation antitabac, par exemple www.tobaccocontrolaws.org (Campaign for Tobacco-Free Kids).

Si vous obtenez une copie de la législation auprès d'une source autre que le gouvernement, vérifiez auprès des responsables gouvernementaux concernés que la législation est exacte et à jour.

Comprendre la législation

Idéalement, la législation devrait clairement décrire ou définir toutes ses dispositions. Les types de détails à connaître incluent :

- **Les types d'endroits ou de lieux où il est interdit de fumer ou de transporter des produits du tabac allumés**

à l'intérieur. Les restaurants, les bars, les bâtiments gouvernementaux, les lieux de travail, les écoles et les établissements de santé sont des exemples d'endroits.

- **Les types d'endroits ou de lieux où il est interdit de fumer à l'extérieur ou dans des espaces partiellement clos.** De nombreuses juridictions interdisent de fumer dans les stades en plein air, les parcs publics, près des fenêtres et des entrées, et dans d'autres espaces extérieurs, ainsi que dans les espaces partiellement clos tels que les patios et les terrasses.
- **Les types de produits du tabac compris.** La législation peut stipuler que fumer tous les produits du tabac et transporter des produits du tabac allumés sont inclus dans l'interdiction de fumer d'un lieu. Certaines lois peuvent préciser davantage les produits particuliers couverts, tels que :
 - Les pipes à eau, qu'elles soient utilisées pour fumer des produits avec ou sans tabac.
 - Les cigarettes électroniques, qu'elles soient utilisées avec des cartouches contenant de la nicotine ou non.
 - Les bidis, cigarettes, cigares ou tout autre produit du tabac fumé.
- **Les termes utilisés dans la législation.** Par exemple, définition d'un « lieu de travail » et d'un « lieu public » ; définition de « intérieur », « clos » ou « partiellement clos ». Ces définitions seront particulièrement importantes si différents types de lieux sont soumis à des exigences différentes dans la législation, et fourniront des informations essentielles pour orienter les outils de collecte de données.
- **Où que ce soit, il est permis de fumer à l'intérieur.** Malheureusement, de nombreuses lois n'interdisent PAS le tabagisme à l'intérieur dans tous les lieux. Vérifiez s'il est permis de fumer à l'intérieur, quel que soit le type de lieu. Auquel cas, les conditions sont-elles spécifiées ? Par exemple, les zones réservées aux fumeurs (qu'elles soient intérieures ou extérieures) doivent-elles être définies par la direction ? Existe-t-il des exigences en matière de ventilation ou d'autres exigences physiques pour ces zones ? Existe-t-il des restrictions quant aux services qui peuvent être fournis dans les zones réservées aux fumeurs, tels que les services de restauration ?
- **Quand la législation entre en vigueur pour certains types d'endroits ou d'environnements.** Si des périodes de transition sont prévues pour l'entrée en vigueur des lois, vous devez savoir quelles parties de la législation s'appliquent à quels types de lieux lorsque vous effectuez votre étude.

- **Exigences relatives à la signalisation.** Exigences spécifiant les dimensions, le format et le contenu des panneaux, l'endroit où les panneaux doivent être placés dans un lieu, et qui est chargé de veiller à ce que les panneaux soient installés.
- **Exigences supplémentaires.** Dispositions imposant des mesures visant à renforcer ou à soutenir un environnement sans tabac, telles que l'interdiction des cendriers ou des bacs à cendres dans les lieux non-fumeurs.
- **Responsabilités des propriétaires ou des gérants d'établissements.** Quelles mesures spécifiques le gérant ou le propriétaire d'un établissement doit prendre pour appliquer la législation, par exemple en formant le personnel à la loi et en demandant aux fumeurs d'éteindre leur cigarette.

Le plus souvent, la législation comporte des ambiguïtés : elle peut ne pas préciser où il est interdit de fumer ; des termes importants tels que « clos » ou « partiellement clos » peuvent ne pas être définis ; il peut y avoir des exigences vagues plutôt que spécifiques (par exemple, « Les panneaux interdisant de fumer doivent être placés bien en vue dans les locaux », plutôt que « Les panneaux non-fumeurs doivent contenir le symbole universel d'interdiction de fumer, mesurer au moins 20 x 20 cm et être affichés à chaque entrée du bâtiment et/ou du terrain »).

Vous devez comprendre quelles sont les ambiguïtés de la législation et comment vous allez mesurer de manière opérationnelle la « conformité » en cas d'ambiguïté.

Encore une fois, assurez-vous d'avoir pris connaissance des réglementations et des règles de mise en œuvre, qui clarifient souvent les ambiguïtés. Comme indiqué à l'étape suivante, vous pouvez également consulter les organismes chargés de l'application de la loi pour savoir comment ils définissent certains aspects de la législation sur le plan opérationnel. Si vous n'y voyez toujours pas clair, élaborer des définitions opérationnelles logiques pour votre étude. Par exemple, vous pouvez indiquer à vos collecteurs de données qu'« une zone close est une zone couverte/dotée d'un toit et comportant au moins un mur, même si le toit ou les murs sont temporaires ».

Examiner les études de conformité précédentes et les mesures d'application de la législation

L'expérience tirée d'études antérieures sur les efforts de conformité et d'application peut fournir des modèles utiles et des informations générales pour les observations que vous planifiez. En particulier, elles peuvent :

- Fournir des données vous permettant de comparer la conformité à différents moments (si les méthodologies de l'étude sont similaires).
- Indiquer les niveaux de conformité dans les différents types d'endroits. Les niveaux de conformité différents selon le type d'endroit ? Ces informations vous aideront à déterminer la taille des échantillons pour votre étude (voir Étape 7, Choisir les lieux à étudier [Échantillonnage]), les types d'endroits susceptibles d'être les plus importants à étudier, les meilleurs moments de la journée pour les étudier et les enseignements sur la façon de communiquer les résultats de votre étude.
- Fournir des informations sur la façon dont les organismes chargés de l'application de la loi interprètent la législation. Cela est particulièrement utile lorsque la législation à proprement parler est ambiguë.
- Vous informer de tous les défis rencontrés au cours de ces travaux et de la manière dont ces défis ont été relevés.
- Fournir des outils d'observation et une méthodologie que vous pouvez utiliser ou adapter à votre étude.

Si possible, obtenez des informations sur la méthodologie et les outils d'étude utilisés dans les études précédentes, y compris les types d'endroits et/ou les zones géographiques inclus dans l'étude, la manière dont les chercheurs ou l'organisme d'application de la loi ont choisi les endroits à étudier et quand (saison et heure de la journée) les observations ont été effectuées.

La connaissance des mesures d'application de la loi vous aidera également à interpréter les résultats de votre étude et à formuler des recommandations pour améliorer la conformité. À quelle fréquence les inspections aléatoires ont-elles lieu ? Les contrevenants ont-ils été prévenus et sanctionnés ? Les inspections et les sanctions ont-elles été couvertes par les médias ? Ces informations peuvent aider à expliquer pourquoi les niveaux de conformité sont tels qu'ils sont, et vous informer sur la manière dont vous suivez les résultats de votre étude. L'interprétation et la diffusion des résultats de votre étude sont abordées plus en détail dans les étapes 9 et 10, Analyser les résultats et Diffuser les résultats.

Planifier votre étude : ressources, budget et calendrier

Une étude de conformité ne doit pas nécessairement être très coûteuse à réaliser, mais elle nécessitera un certain financement. Les principaux coûts d'une étude sont le personnel et les transports ; les autres coûts peuvent inclure des ordinateurs, l'impression, des fournitures de bureau et la location de locaux pour former les collecteurs de données.

Personnel

Les partenariats entre des groupes techniques, tels qu'une université locale ou un groupe de recherche, et des groupes politiques ou de plaidoyer peuvent permettre de réunir efficacement les différentes compétences nécessaires. Une université locale peut être une excellente source de bénévoles possédant une expertise technique, car les étudiants peuvent avoir recours au travail bénévole dans le cadre d'une étude de conformité pour satisfaire aux exigences d'obtention de leur diplôme. Les membres du corps professoral peuvent également contribuer à l'analyse des résultats.

En général, vous devrez identifier le personnel suivant pour votre étude.

- **Coordinateur d'étude, chef de projet ou chercheur principal.** Assure le développement d'une méthodologie et d'outils appropriés pour l'étude ; veille à ce que toutes les tâches de l'étude soient exécutées conformément au calendrier et aux normes établies pour l'étude ; garantit l'analyse précise des données.
- **Superviseur sur le terrain.** Veille à ce que les collecteurs de données soient correctement formés et disposent des outils et du matériel nécessaires à la collecte des données, assure le contrôle de la qualité en vérifiant régulièrement les données collectées et est la personne à contacter pour les collecteurs de données en cas de difficultés lors de la réalisation des observations
- **Collecteurs de données.** Le nombre de collecteurs de données dépendra en grande partie de la taille de l'échantillon de votre étude. Vous aurez besoin d'un nombre suffisant de personnes pour effectuer les observations dans les délais prévus, mais suffisamment peu pour garantir la cohérence de la collecte des données et faciliter la supervision. Idéalement, les collecteurs de données doivent bien connaître la législation et avoir de l'expérience dans la collecte de données d'observation. Dans le cas contraire, vous devrez prévoir une formation plus intensive.

- **Experts techniques.** Si le coordinateur de l'étude et le superviseur sur le terrain ne disposent pas de l'expertise appropriée pour concevoir et superviser l'étude, d'autres experts techniques peuvent être nécessaires. Les experts peuvent inclure des experts en échantillonnage, des statisticiens, des épidémiologistes, des responsables de l'application de la loi ou des experts en politiques.

Autres ressources nécessaires

- Transport pour les collecteurs de données
- Frais de repas et frais accessoires, par exemple collations, déjeuner et dîner pour les collecteurs de données
- Impression et fournitures de bureau, y compris les fournitures pour les collecteurs de données telles que blocs-notes, stylos et sacs
- Espace pour la formation des collecteurs de données ; si celui-ci doit être loué, le coût doit être ajouté au budget
- Outils de contrôle de la qualité de la collecte de données tels que des appareils photo ou des appareils GPS
- Téléphones portables

Budget

Il est très difficile de donner une estimation générale du coût d'une étude, car les coûts varient énormément selon les pays et les juridictions. Voici quelques-uns des facteurs qui auront le plus d'impact sur le coût de votre étude :

- Le nombre de lieux étudiés. À titre indicatif, prévoyez entre 15 et 30 minutes par lieu, y compris le temps de trajet entre les lieux. Si votre étude inclut des entretiens, ajoutez 5 à 10 minutes supplémentaires par lieu.
- Le temps de trajet nécessaire pour se rendre sur les lieux. Le temps de trajet entre les lieux situés dans les zones urbaines densément peuplées sera probablement moindre que dans les zones suburbaines ou rurales moins denses.
- La longueur et la complexité de vos outils de collecte de données. Combien d'indicateurs les collecteurs de données recherchent-ils ? Combien de parties de chaque établissement doivent-ils étudier ? Des entretiens sont-ils prévus ?

- Le fait que vos collecteurs de données soient rémunérés ou bénévoles.
- Le fait que l'étude soit confiée à une agence privée, à une université ou à un organisme à but non lucratif (ces deux derniers types d'organismes facturent généralement moins cher).

Consultez l'annexe E pour obtenir un exemple de modèle de budget pour vous guider.

Calendrier

Une bonne planification comprend l'établissement d'un calendrier pour les activités de l'étude de conformité qui vous permettra de comprendre et de vous préparer de manière adéquate à toutes les étapes pratiques nécessaires à la réalisation de l'étude et à l'optimisation de l'utilisation des résultats.

Lors de l'élaboration de votre calendrier, vous devez vous demander s'il existe un moment idéal pour publier les résultats, par exemple lors de discussions législatives concernant la politique visant à lutter contre l'exposition au tabagisme passif ou à l'occasion du premier anniversaire de la promulgation d'une loi antitabac. Auquel cas, cette date doit servir de point final à votre calendrier, et toutes les autres tâches doivent être saisies dans le calendrier en remontant à partir de ce point.

Voir l'annexe A pour un exemple de calendrier des différentes étapes de l'étude.

Clarifier la portée de votre étude

La portée de votre étude doit être déterminée par l'objectif de votre étude et les ressources disponibles. Dans la mesure où une portée supérieure signifie généralement que vous aurez besoin de davantage de ressources, il est important de hiérarchiser la portée. Les deux principaux facteurs à prendre en compte sont les paramètres géographiques et les types d'endroits à inclure dans l'étude.

Paramètres géographiques

Un facteur clé à prendre en compte lors de la conception de votre étude est le niveau de politique (national, état/province, ville, district, autre) que vous souhaitez influencer.

Si votre objectif est de convaincre les législateurs nationaux que davantage de ressources sont nécessaires pour faire appliquer une loi nationale, il se peut que les décideurs soient les plus réceptifs aux données collectées dans le cadre d'une enquête nationale.

Cependant, l'obtention d'un échantillon véritablement représentatif au niveau national peut être coûteuse, en particulier dans un pays d'âge avancé. Il se peut fort bien que les responsables politiques soient suffisamment convaincus de la nécessité de disposer de ressources supplémentaires en matière d'application de la loi sur la base d'une étude réalisée dans une ou quelques villes représentant une bonne partie du pays. Par exemple, vous pourriez évaluer la conformité dans une ou deux grandes villes présentant des caractéristiques culturelles, économiques ou sociales différentes.

Même au sein d'une ville, vous devrez tenir compte de la portée géographique. Existe-t-il des quartiers où l'on trouve de fortes concentrations de zones commerciales ou de lieux de divertissement ? Voulez-vous échantillonner une sélection de quartiers représentant différents types culturels, niveaux de densité ou niveaux économiques de la ville ?

Un autre facteur à prendre en compte est la manière dont les activités d'application sont financées et mises en œuvre. Dans de nombreux endroits, l'allocation des ressources de mise en application se fait au niveau infranational. Par conséquent, pour influencer les décideurs locaux chargés de l'application de la loi, des études sur les juridictions locales peuvent être les plus appropriées.

Type de lieu

Une deuxième décision clé concernant la portée est les types d'endroits à évaluer.

Dans l'idéal, bien entendu, vous devriez vous renseigner sur la conformité dans tous les types d'endroits couverts par la loi.

Cependant, l'observation de la conformité dans un échantillon de taille adéquate provenant de tous les types d'endroits augmentera les coûts de votre étude. En réalité, votre temps ou votre budget ne le permettront peut-être pas.

Par conséquent, ce guide recommande de choisir avec soin les lieux à évaluer en fonction de l'objectif de votre étude. Si vous tentez d'éclairer un changement de politique ou d'influencer l'application de la loi dans un seul type d'endroit, l'étude de conformité devrait se concentrer uniquement sur ces endroits. Si, par exemple, vous souhaitez étudier la conformité afin d'évaluer et de réfuter les arguments de l'industrie concernant la mise en œuvre dans les bars et restaurants, vous ne devriez étudier que les bars et restaurants. Si, en revanche, vous souhaitez exercer une pression en faveur d'une meilleure application de la loi sur la base de soupçons de non-respect de la loi, vous pouvez étudier les domaines dans lesquels vous vous attendez à ce que le taux de conformité soit le plus faible, ou ceux pour lesquels vous pensez avoir le plus de chances d'influencer les activités de mise en application de la loi.

Les mécanismes d'application dans les différents types d'endroits devraient également être pris en compte. Souvent, les mécanismes ou les agences chargés de faire appliquer les lois antitabac varient d'un lieu à l'autre. Par exemple, l'application des lois antitabac dans les restaurants peut être confiée à une agence différente de celle chargée de faire appliquer la loi dans les centres de santé.

La collecte de données suffisantes pour informer de manière adéquate les efforts visant à faire appliquer les lois dans un type de lieu particulier nécessite un échantillon de taille adéquate pour chaque endroit. Une étude portant sur un petit nombre de lieux représentant de nombreux types d'endroits est moins susceptible de fournir des informations adéquates pour éclairer l'application de la législation dans un seul endroit qu'une étude de conformité plus ciblée portant sur un plus grand nombre de lieux pour un ou deux types d'endroits.

Vous devriez également tenir compte des objectifs de votre étude en ce qui concerne l'observation de la conformité dans les lieux intérieurs et extérieurs. De nombreuses études sur la conformité se concentrent sur les lieux intérieurs, mais si votre législation impose l'interdiction de fumer dans certains lieux extérieurs, vous pouvez également juger important d'observer certains de ces lieux, par exemple les lieux extérieurs très fréquentés où de nombreuses personnes se rassemblent dans un espace restreint, comme les stades. Cela augmentera le temps nécessaire pour les observations.

Élaborer des outils informatiques de collecte de données

Vous devrez développer des outils de collecte de données standard pour vous fournir les informations les plus pertinentes de votre étude, garantir une collecte de données de haute qualité, et aider les collecteurs de données à comprendre précisément ce qu'ils doivent faire lorsqu'ils entrent dans un lieu et comment ils doivent enregistrer leurs observations. Ces outils et procédures doivent prendre en compte les observations de différents types d'endroits et peuvent devoir être adaptés à différents lieux.

Les principaux outils que vous devrez élaborer sont les suivants :

- Formulaire(s) de collecte de données (parfois appelé formulaire d'observation ou liste de contrôle d'observation).
- Protocole de collecte de données qui décrit les procédures de collecte de données.
- Questions et protocole d'entretien (si des entretiens doivent être menés).

Quels sont les indicateurs de conformité valides ?

Indicateur principal : tabagisme observé.

L'objectif des lois antitabac est de réduire ou d'éliminer l'exposition à la fumée du tabac ; ainsi, le principal indicateur de toute étude est de savoir si l'on observe du tabagisme dans les zones non-fumeurs.

Indicateurs secondaires.

Les indicateurs de conformité peuvent varier en fonction des dispositions de la législation que vous étudiez. Les indicateurs suivants peuvent fournir des informations supplémentaires pour soutenir les objectifs de votre étude.

- **Présence de zones réservées aux fumeurs.** Si une loi interdit de fumer à l'intérieur, la présence d'une pièce ou d'une zone réservée aux fumeurs indique la non-conformité, même si personne n'est observé en train de fumer. Si la loi autorise les zones fumeurs, il n'est possible de fumer qu'à l'intérieur de ces zones et le respect de la loi doit être évalué en fonction de l'endroit où l'on observe des personnes en train de fumer.
- **Présence de cendriers.** La présence de cendriers dans les lieux où il est interdit de fumer suggère un non-respect de la loi. Même si la loi n'interdit pas les cendriers, le fait de constater leur présence peut donner une indication du nombre d'établissements qui pourraient nuire au respect de la loi en mettant des cendriers à disposition. Il convient de noter que, dans ce dernier cas, la présence de cendriers ne constituerait pas, du point de vue de l'application de la loi, une indication de non-conformité.

Le principal indicateur de toute étude est de savoir si l'on observe du tabagisme dans les zones non-fumeurs.

Vous devrez le préciser lors de la communication de vos résultats.

- **Présence de panneaux « Interdiction de fumer ».** Présence ou non des panneaux « Interdiction de fumer » requis par la loi.

Les collecteurs de données devraient être en mesure de faire preuve d'objectivité et de noter facilement ces indicateurs.

L'étape 9 explique plus en détail comment vous pouvez utiliser ces indicateurs lors de l'analyse de vos données et de la communication de vos résultats.

Quels sont les indicateurs de conformité qui peuvent ne pas être valides ?

Mégots de cigarettes. La présence de mégots de cigarettes comporte des limites en tant qu'indicateur de conformité ; les mégots peuvent indiquer qu'un fumeur est invité par la direction à éteindre sa cigarette, ou qu'un fumeur éteint sa cigarette à l'entrée en arrivant, ce qui signifierait en fait le respect de la loi.

Cependant, on peut avancer que, étant donné que les collecteurs de données n'étudient chaque lieu que pendant une courte période, la présence de mégots de cigarettes peut indiquer une activité tabagique antérieure et peut fournir une indication d'une éventuelle non-conformité.

Si vous décidez de collecter des données sur les mégots de cigarettes, n'oubliez pas que, même s'il peut être utile de signaler que des mégots de cigarettes ont été trouvés fréquemment dans un certain type de lieu, il est plus difficile d'utiliser ces données pour affirmer définitivement que la loi n'est pas respectée.

Une odeur de fumée de tabac. Le fait qu'une odeur de fumée de tabac soit détectée ou non est un indicateur discutable de conformité :

- Il est très difficile de connaître l'origine de la fumée de tabac et, par conséquent, de savoir si le tabagisme se produisait dans un endroit où il est interdit de fumer.
- L'odorat étant subjectif, les résultats peuvent varier considérablement d'un collecteur de données à l'autre.

Si vous souhaitez montrer que les composants nocifs de la fumée se propagent d'un fumoir ou de l'extérieur vers un espace intérieur non-fumeur, par exemple, il existe des moyens plus efficaces et plus objectifs que l'odeur de fumée pour le mesurer. Voir www.shsmonitoring.org et www.tobaccofreeair.org pour d'autres méthodes et outils de surveillance.

Formulaire(s) de collecte de données

Le formulaire de collecte de données est ce que les collecteurs de données utiliseront pour enregistrer leurs observations dans chaque lieu. Il doit être adapté pour répondre aux objectifs de votre étude et à la législation de la juridiction que vous étudiez.

Lorsque vous élaborez vos formulaires, tenez compte des recommandations suivantes :

- **Hiérarchisez les questions qui contribuent à la réalisation des objectifs de votre étude et qui indiquent la conformité avec les principales dispositions de la loi que vous évaluez.** Il peut être intéressant de poser une douzaine de questions différentes, mais quelles sont les questions essentielles qui vous apporteront ce que vous souhaitez vraiment savoir ?
- **N'incluez que les éléments qu'un collecteur de données peut facilement observer dans les circonstances habituelles.** Certaines lois autorisent les zones fumeurs intérieures avec des exigences de ventilation complexes. S'il est pratiquement impossible pour un observateur occasionnel sans outils spéciaux et sans formation de savoir si un établissement répond à ces exigences, cela n'a aucun sens de demander à un collecteur de données d'observer si un lieu répond ou non à ces exigences.
- **Veillez à ne pas vous enliser dans des questions concernant la conformité avec de petits détails ou la conformité à des pratiques non exemplaires.** Certaines lois peuvent comporter de nombreuses exigences détaillées en matière de signalisation, telles que la taille des panneaux, l'endroit où ils doivent être placés, le texte ou les images à inclure et les langues dans lesquelles les panneaux doivent être affichés. Vous souhaitez peut-être connaître tous ces détails, mais certains peuvent être plus importants que d'autres. Réfléchissez aux éléments les plus importants des exigences que vous souhaitez connaître.

De même, une législation qui autorise les zones réservées aux fumeurs à l'intérieur ne tient pas compte des bonnes pratiques. Quelles que soient les spécifications auxquelles les fumoirs sont tenus de répondre et quel que soit le niveau de conformité à ces exigences, vous savez

déjà que la loi ne fournit pas une protection adéquate contre l'exposition à la fumée du tabac. Avez-vous donc vraiment besoin de savoir si le fumoir a des murs allant du sol au plafond, si la porte de la pièce est fermée ou si la taille du fumoir n'est pas supérieure à la taille autorisée ? C'est possible, mais demandez-vous si ces questions sont essentielles pour atteindre les objectifs de votre étude. Selon toute vraisemblance, la seule question que vous devrez vous poser est de savoir s'il existe ou non une zone fumeurs.

Il existe une exception importante à cette recommandation. Vous souhaitez peut-être montrer qu'il est impossible, ou du moins très difficile, de savoir si un établissement se conforme à une disposition de la législation ou non. Par exemple, si une législation autorise les établissements d'une certaine taille à disposer de fumoirs, vous souhaitez peut-être montrer qu'il est difficile ou du moins très long d'évaluer la taille d'un établissement et, par conséquent, de savoir si un fumoir est légal ou non. Cette constatation pourrait être importante pour souligner que cette disposition particulière de la législation complique l'application et devrait être supprimée.

- **Dans la mesure du possible, posez des questions avec des réponses oui/non, et ne demandez pas aux collecteurs de données de juger ce qui est ou non conforme à la loi.** Par exemple, au lieu de demander : « Existe-t-il des panneaux installés conformément à la loi ? », demandez : « Existe-t-il un panneau d'interdiction de fumer à l'entrée principale ? » Vous ne devez également traiter qu'une seule observation précise par question. Par exemple, si vous souhaitez connaître un certain nombre d'exigences relatives aux panneaux, posez une question pour chaque exigence :

« Le panneau fait-il au moins 20 cm sur 20 cm ? »

« Le panneau indique-t-il les sanctions en cas d'infraction de la loi ? »

« Le panneau est-il en langue (locale) ? »

« Le panneau contient-il le symbole international d'interdiction de fumer ? »

- **Décidez comment vous allez mesurer la conformité aux exigences ambiguës de la loi.** Comme indiqué précédemment, la plupart des lois comporteront des exigences ambiguës, telles que des exigences vagues pour les signes et des termes non définis. Voici un exemple de solution à ce problème : si une loi impose l'installation de panneaux interdisant de fumer à des endroits « bien en vue » des locaux, vous pouvez demander aux collecteurs de données de déterminer la présence d'un panneau à l'entrée principale, qui est l'endroit « visible » le plus évident. Vous pouvez

également demander aux collecteurs de données d'indiquer le nombre de panneaux antitabac qu'ils ont observés dans l'ensemble des locaux afin de fournir une indication de la fréquence des panneaux.

- **Fournissez des outils simples aux collecteurs de données.** Par exemple, si vous demandez aux collecteurs de données de vérifier si les panneaux ont la taille requise, fournissez-leur un panneau de cette taille qu'ils pourront utiliser rapidement à titre de comparaison. Si vous leur demandez d'estimer la distance d'une zone fumeurs par rapport à une entrée, demandez-leur de s'entraîner à parcourir cette distance.
- **Limitez les types de formulaires de collecte de données.** Plutôt que d'avoir un formulaire différent pour différents types de lieux, essayez d'utiliser un seul formulaire. Cela simplifiera la collecte, la saisie et l'analyse des données. En général, vous pouvez utiliser des modèles avec des questions à ignorer et des outils d'analyse de données pour vous assurer qu'un seul formulaire permet de saisir les données pertinentes pour la plupart des types de lieux et d'exigences. Cependant, dans certains cas, vous devrez peut-être disposer de plusieurs formulaires de collecte de données en raison de la complexité de la loi et de la nature différente des différents types d'endroits. Par exemple, vous aurez peut-être besoin d'un formulaire différent pour les transports en commun, tels que les taxis, les trains ou les bus, car ceux-ci ont souvent des exigences différentes.
- **Décidez si vous souhaitez faire la distinction entre la conformité dans les zones intérieures non-fumeurs et les zones non-fumeurs extérieures du même lieu.** Réfléchissez à la manière dont vous souhaitez que vos outils de collecte de données assurent la conformité en intérieur par rapport à l'extérieur et anticipez la manière dont vous souhaitez utiliser les données. Par exemple, certaines lois exigent que certains types d'endroits, souvent des centres de santé ou des hôpitaux, soient entièrement non-fumeurs, à l'intérieur comme à l'extérieur. Souhaitez-vous enregistrer séparément la conformité à l'intérieur et à l'extérieur des locaux ? Auquel cas, votre formulaire et votre protocole doivent distinguer ces observations. Sachez également que même si la loi n'impose aucune exigence concernant les espaces extérieurs, vous pouvez tout de même évaluer le tabagisme dans ces espaces extérieurs afin d'éclairer le renforcement futur de la loi.
- **Plusieurs bâtiments faisant partie d'un même établissement.** Certains lieux, tels que les hôpitaux, les universités et les grands hôtels, peuvent comprendre de nombreux bâtiments. Votre protocole (et formulaire de données) doit définir si vous considérez tous

les bâtiments d'un établissement comme un lieu d'échantillonnage unique, ou si chaque bâtiment doit être considéré comme un lieu distinct. Il doit également définir le nombre maximum de bâtiments à étudier dans un lieu donné. Le formulaire de l'annexe B part du principe qu'un lieu comportant plusieurs bâtiments constitue un seul lieu d'échantillonnage et fournit un espace pour enregistrer les observations dans un maximum de trois bâtiments du lieu.

- **Examinez les types de produits du tabac couverts par la loi et déterminez si vous souhaitez observer l'utilisation de certains types de produits séparément.** Par exemple, souhaitez-vous observer l'utilisation des pipes à eau séparément de celle des cigarettes ? Ou souhaitez-vous observer l'utilisation des cigarettes électroniques en tant qu'indicateur distinct de l'observation du tabagisme ? Auquel cas, vous aurez besoin de questions distinctes sur vos formulaires pour observer l'utilisation de différents types de produits. Vous devrez également former vos collecteurs de données à observer l'utilisation des différents produits. Par exemple, savent-ils faire la distinction entre une cigarette et une cigarette électronique ?

Éléments généraux à inclure dans le formulaire

Outre les éléments spécifiques à la législation que vous étudiez, vous pouvez inclure les éléments suivants dans une liste de contrôle des observations :

- Nom du collecteur de données, nom du superviseur sur le terrain et date
- Heure d'entrée et heure de sortie du lieu. Cela servira de mesure de contrôle qualité pour garantir que les lieux ont été étudiés aux heures de pointe ; cela vous aidera également à estimer le temps nécessaire pour effectuer une observation dans chaque type de lieu.
- Espace pour commentaires. Il permettra aux collecteurs de données d'expliquer les observations si nécessaire.

Protocole de collecte de données

Vous devrez élaborer un protocole ou une procédure standard de collecte de données fournissant des informations claires aux collecteurs de données sur la manière de procéder à leurs observations. Le protocole doit être facile à comprendre et à suivre, mais également suffisamment détaillé pour tenir compte de toutes les circonstances que les collecteurs de données sont susceptibles de rencontrer et pour garantir une approche standardisée.

Le protocole doit aborder les points suivants :

- **Heures de collecte des données.** En règle générale, les observations doivent être effectuées pendant les heures de pointe pour le type de lieu en question. Par exemple, il peut s'agir des heures de visite des hôpitaux, des heures de pointe pour les centres commerciaux, des heures de repas pour les restaurants et des heures de fin de soirée pour les discothèques. Toutefois, à certains endroits, la conformité peut être la plus faible lorsque les propriétaires pensent qu'ils sont les moins susceptibles d'être inspectés, par exemple juste avant l'heure de fermeture d'un bar. Faites preuve de discernement et expliquez clairement les instructions.
- **Où les collecteurs de données doivent se rendre sur le lieu et combien de temps ils doivent y rester.** Les lieux étudiés peuvent comprendre une pièce, plusieurs salles ou des bâtiments entiers. Les procédures doivent indiquer clairement où les collecteurs de données doivent se rendre une fois sur place et combien de temps ils doivent y rester. Cela variera en fonction du type de lieu et le protocole doit clairement décrire où le collecteur de données doit se rendre pour chaque type de lieu prévu.
- **Les collecteurs de données doivent-ils photographier le lieu ?** Exiger des collecteurs de données qu'ils prennent une photo de chaque lieu qu'ils étudient est une bonne mesure de contrôle qualité qui permet de prouver qu'ils se sont bien rendus sur place. Toutefois, cela augmentera le temps et les coûts et pourrait présenter un problème de sécurité dans certaines juridictions. Faites preuve de discernement et expliquez clairement les instructions.
- **Où les collecteurs de données doivent enregistrer leurs observations ?** Le fait de remplir le formulaire pendant que vous êtes sur place augmentera probablement la précision de la saisie des données, mais cela pourrait également attirer l'attention sur les personnes chargées de la collecte des données et révéler le fait qu'une observation de conformité est en cours. Cela ne constitue peut-être pas un problème pour votre étude, mais si vous avez l'intention d'inspecter des lieux similaires à proximité, le fait de savoir que des observations sont en cours peut se propager et influencer l'activité dans d'autres lieux. Les résultats de votre inspection pourraient en être affectés. Si vous décidez de demander aux collecteurs de données de remplir les formulaires après leur départ du lieu, votre protocole doit spécifier que l'enregistrement des données doit avoir lieu immédiatement après avoir quitté le lieu et avant d'étudier un autre lieu. Le protocole pourrait également spécifier ou suggérer où cela devrait se produire ; par exemple, dans une voiture, de l'autre côté de la rue, etc.
- **Ce que les collecteurs de données doivent dire lorsqu'ils se rendent sur place pour collecter des données.** Le

protocole doit préciser si les collecteurs de données doivent informer le responsable ou le personnel de leur activité, la quantité d'informations qu'ils doivent fournir et la conduite à tenir s'ils sont confrontés à un propriétaire ou un responsable hostile. Dans la plupart des cas, vous souhaiterez que les collecteurs de données mènent des observations discrètes et n'informent le personnel de leur objectif que s'ils sont directement interrogés à ce sujet.

- **Combien de collecteurs de données effectueront des observations sur un lieu.** Le protocole doit spécifier si les collecteurs de données doivent travailler seuls ou en équipe de deux. Des équipes de deux personnes peuvent mieux se protéger et produire des observations plus précises (deux paires d'yeux valent mieux qu'une), mais cela augmentera vos coûts de collecte de données.
- **Politiques en matière de sécurité.** Le protocole devrait demander aux collecteurs de données de quitter un lieu s'ils estiment que celui-ci n'est pas sûr (bagarres en cours, vente de drogue, etc.). Dans la mesure du possible, les collecteurs de données doivent également disposer de téléphones mobiles afin de pouvoir appeler le superviseur sur le terrain en cas de problème.
- **Comment et quand les collecteurs de données devraient soumettre les formulaires de données.** Les collecteurs de données devraient être clairement informés de l'endroit et du moment où ils doivent retourner les formulaires.

Voir l'annexe D pour un exemple de protocole de collecte de données.

Entretiens

Vous pouvez décider de compléter les données d'observation par des informations susceptibles d'expliquer pourquoi un endroit est conforme ou non à la loi. Vous pouvez recueillir ces informations en interrogeant un membre du personnel du site, par exemple le gérant d'un restaurant.

Les entretiens ne sont pas nécessaires pour déterminer la conformité. Cependant, les entretiens peuvent vous donner un aperçu des raisons pour lesquelles une loi est ou n'est pas respectée. Par exemple, vous pourriez savoir si un établissement connaît la loi, s'il a formé ses employés à demander aux fumeurs d'éteindre leurs produits du tabac et quels défis ont pu être rencontrés lors de la mise en œuvre de la loi antitabac.

Les entretiens présentent également des défis et nécessitent des considérations d'étude supplémentaires :

- Les entretiens nécessitent davantage de temps. Prévoyez au moins 5 à 10 minutes supplémentaires par lieu pour réaliser l'entretien et enregistrer les réponses. Cela

augmentera le temps et les coûts potentiels liés à la collecte des données.

- Les entretiens peuvent générer des données qualitatives, dont l'analyse nécessite généralement plus de temps.
- Les entretiens peuvent nécessiter des considérations déontologiques et des approbations supplémentaires. Dans la mesure où des sujets humains sont impliqués, l'inclusion d'entretiens dans le cadre de votre étude peut nécessiter un examen et des approbations supplémentaires de la part du comité d'évaluation institutionnel ou d'un autre comité d'évaluation déontologique de l'organisation chargée de l'enquête.
- Les entretiens peuvent compromettre l'anonymat de votre collecte de données. Lorsqu'un collecteur de données demande un entretien, son objectif sur place devient connu. Par conséquent, un entretien doit toujours avoir lieu une fois la liste de contrôle des observations complétée.

Les mêmes critères que ceux qui s'appliquent aux questions d'observation s'appliquent également aux questions d'entretien : réfléchissez à ce que la réponse à une question vous apportera ; comment vous utiliserez les informations et si ces informations sont nécessaires pour atteindre l'objectif de votre étude.

Si vous décidez de mener des entretiens, il est recommandé de suivre ces recommandations :

- Assurez à la personne interrogée potentielle que ses réponses seront anonymes et rapportées uniquement sous forme agrégée. Cela augmentera les chances qu'elle soit disposée à participer à l'entretien.
- Assurez-vous que les collecteurs de données indiquent clairement que la participation à un entretien est entièrement volontaire et demandez l'autorisation explicite des personnes interrogées.
- Utilisez si possible des questions auxquelles il est possible de répondre par oui ou par non et limitez le nombre de questions ouvertes, si elles sont posées, à trois ou cinq au maximum.
- Menez des entretiens dans un sous-ensemble des endroits étudiés afin de minimiser le temps et les coûts supplémentaires liés à la collecte de données.

Voir l'annexe C pour un exemple de questionnaire et de protocole d'entretien.

Choisir les lieux à étudier (échantillonnage)

Les endroits à étudier dans le cadre d'une étude de conformité antitabac doivent être définis en fonction du champ d'application de la législation antitabac et des questions spécifiques à aborder par l'étude. Pour chaque type d'endroit, des lieux spécifiques doivent être sélectionnés pour l'étude. La sélection des lieux au sein d'un endroit dépend de l'objectif de l'étude, du nombre de lieux dans un type de site particulier dans la zone étudiée, des ressources disponibles et de la mesure dans laquelle vous souhaitez généraliser les résultats de l'étude à l'ensemble de la population.

Si le but d'une étude est d'évaluer la conformité d'un type d'endroit spécifique et que le nombre de lieux pour un type d'endroit est faible, tous les lieux doivent être étudiés afin d'évaluer au mieux la conformité à la législation. Par exemple, si une étude évalue le respect de la législation antitabac dans les hôpitaux d'une petite ville, le nombre d'hôpitaux peut être très faible et pourraient tous être étudiés. Ce guide recommande que si le nombre de sites pour un type de site particulier est inférieur à 20, tous les sites soient étudiés.

En revanche, si l'étude se concentre sur un site comportant un grand nombre de lieux, une méthode doit être établie pour choisir un sous-ensemble de lieux à étudier. La section suivante fournit quelques définitions clés des termes, décrit les approches d'échantillonnage et formule des recommandations pour le choix des échantillons. Cette section commence par un bref aperçu des stratégies d'échantillonnage, suivi de conseils sur la façon de choisir des échantillons pour des études de portée variable.

Stratégies d'échantillonnage

En général, il existe deux types de plans d'échantillonnage, l'échantillonnage probabiliste et l'échantillonnage non probabiliste.

Échantillonnage aléatoire (ou probabiliste) dans lequel chaque unité d'échantillonnage est choisie au hasard parmi la population étudiée. Les approches d'échantillonnage aléatoire comprennent à la fois l'échantillonnage aléatoire simple ou systématique, où chaque unité d'échantillonnage a les mêmes chances d'être sélectionnée, et les approches d'échantillonnage en grappes, où les unités d'observation sont agrégées en unités d'échantillonnage plus grandes appelées grappes, qui sont ensuite échantillonnées de manière aléatoire. Au sein de chaque grappe, chaque unité d'observation est échantillonnée ou un autre sous-échantillon est choisi. Bien réalisée, une approche d'échantillonnage aléatoire vous permet de généraliser les résultats de votre étude à l'ensemble de la population. Échantillonnage de commodité (ou non probabiliste) dans lequel la sélection de l'échantillon est basée sur la

DÉFINITIONS

- ▶ **Population** : tous les membres d'un groupe sur lequel vous souhaitez en savoir plus. L'ensemble des restaurants d'une ville constitue un exemple de population devant faire l'objet d'une étude de conformité.
- ▶ **Échantillon** : une partie sélectionnée de la population.
- ▶ **Unité d'échantillonnage** : les lieux, les personnes, etc. qui sont échantillonnés. Par exemple, pour une étude de conformité portant sur tous les restaurants, l'unité d'échantillonnage est un seul restaurant.

commodité, des considérations logistiques ou pour toute autre raison. Par exemple, il peut ne pas être possible de choisir au hasard un ensemble de grappes dans une très grande ville. Un ensemble de grappes peut être choisi en fonction de certaines caractéristiques de la grappe ou de considérations logistiques concernant les endroits où les collecteurs de données peuvent raisonnablement se déplacer. Il est important de comprendre qu'avec un échantillon de commodité, il n'est pas possible de conclure que les résultats sont représentatifs de l'ensemble de la population concernée, mais si cela est bien réalisé, les données collectées peuvent fournir une indication utile des niveaux de conformité dans les lieux étudiés.

Choix d'une approche d'échantillonnage

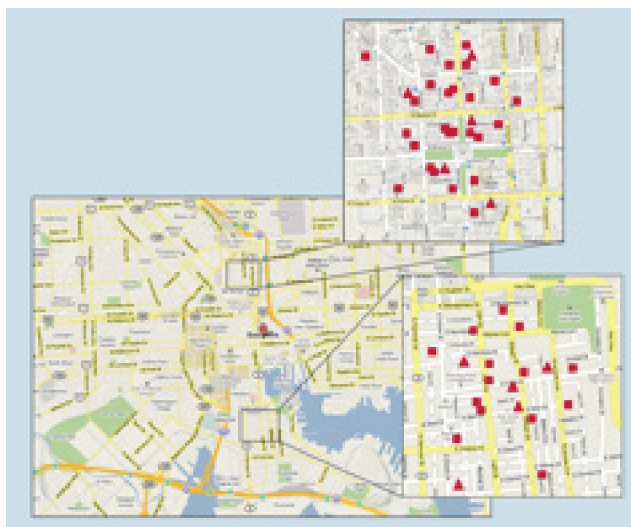
Lorsqu'une liste des lieux d'un type d'endroit est disponible, il peut être possible de choisir un échantillon aléatoire. Par exemple, la plupart des villes ont des listes d'écoles. Si vous avez déterminé que vous avez besoin d'un échantillon de 40 pour une population de 120 écoles, choisissez ou tirez au sort 40 noms au hasard dans la liste (échantillonnage aléatoire simple). Un échantillonnage aléatoire simple peut également être effectué en numérotant toutes les écoles et en utilisant un générateur de nombres aléatoires, disponible en ligne ou dans des progiciels statistiques, pour sélectionner 40 numéros. Vous pouvez également mettre les noms de toutes les écoles sur une liste par ordre alphabétique ou choisir un point de départ au hasard et choisir une école sur trois sur la liste (échantillonnage aléatoire systématique).

Il est peu probable que le choix d'un échantillon aléatoire simple ou systématique de certains types de lieux, en particulier les lieux du secteur de la restauration tels que les bars, les restaurants et les cafés, soit réalisable pour

deux raisons principales. Tout d'abord, il n'existe souvent pas de liste complète de tous les lieux pour certains types d'endroits dans un pays ou une ville. Deuxièmement, contrôler la conformité sur une vaste zone géographique comptant de nombreux établissements de restauration, comme dans une grande ville, dans un délai raisonnable peut s'avérer très difficile sur le plan logistique.

Ainsi, pour évaluer les taux de conformité des sites de restauration situés dans de vastes zones géographiques, nous recommandons un plan d'échantillonnage par grappes. La grappe choisie doit représenter la plus petite division de la zone géographique (par exemple, une ville) composée de plusieurs rues, commerces et/ou logements. Nous utilisons le terme quartier pour désigner la grappe et suggérons d'identifier des limites claires pour chaque quartier. Il peut être utile de faire appel à des démographes ou à des chercheurs universitaires ou gouvernementaux pour aider à définir les grappes géographiques. Souvent, des grappes ont déjà été définies et sont utilisées à d'autres fins, qu'il s'agisse de la collecte des impôts ou de la recherche en santé publique.

CARTE D'UNE VILLE AVEC LES QUARTIERS POSSIBLES À SÉLECTIONNER



Les quartiers peuvent être choisis de manière aléatoire (plus généralisable) ou à l'aide de méthodes d'échantillonnage non basées sur les probabilités (moins généralisables). Dans les grandes villes, il peut être plus facile de choisir un échantillon de quartiers pratique ou ciblé. La figure ci-dessous fournit les critères possibles pour sélectionner les quartiers pour une étude.

Les quartiers à forte densité de restaurants et de bars pourraient être au cœur de toute étude de conformité antitabac. Si une loi vient d'être promulguée et que le contrôle de conformité a été effectué avant l'entrée en vigueur de la loi, vous pourriez échantillonner les

EXEMPLES DE CRITÈRES DE SÉLECTION DES QUARTIERS POUR LA SURVEILLANCE DES LIEUX DE RESTAURATION

- ▶ Sélectionnez des quartiers à forte densité de restaurants et de bars
- ▶ Si l'on pense que la conformité varie en fonction du niveau socioéconomique ou d'une autre caractéristique démographique, sélectionnez les quartiers par niveau ou par caractéristique.
- ▶ Si des données ont été collectées précédemment, sélectionnez les quartiers où le tabagisme a déjà été observé.

endroits où l'usage du tabac était observé avant l'entrée en vigueur de la loi afin d'en examiner l'impact. Il peut être intéressant d'évaluer si la conformité varie en fonction du statut socioéconomique ou d'autres facteurs démographiques des quartiers (par exemple l'origine ethnique). Auquel cas, les quartiers pourraient être sélectionnés en fonction de leur statut socioéconomique ou d'autres caractéristiques démographiques. Gardez toujours à l'esprit les objectifs de votre étude pour vous aider à orienter votre approche d'échantillonnage.

Le nombre de quartiers à sélectionner est basé sur un compromis entre les objectifs de l'étude et la faisabilité. Si l'objectif est de fournir une bonne indication de la conformité dans la ville, il convient de sélectionner autant de quartiers que possible. Dans la plupart des cas, la sélection de quatre à six quartiers peut fournir un aperçu raisonnable de la conformité à une loi antitabac. Pour les grandes villes, un plus grand nombre de quartiers peut être nécessaire pour refléter les variations importantes à travers la ville.

Il n'est pas possible d'évaluer avec précision un taux de conformité pour l'ensemble d'une ville avec une approche d'échantillonnage en grappes non basée sur les probabilités. Les résultats pourraient masquer d'importantes variations de conformité dans la ville. Cependant, les données des grappes peuvent être combinées pour produire un taux de conformité global, qui est une estimation pour les quartiers combinés. Lorsque le taux de conformité global est fourni, il est important de décrire les quartiers inclus dans l'étude et de préciser que ce taux ne doit pas être supposé représenter l'ensemble de la ville. Les taux de conformité pour chaque quartier peuvent fournir des informations sur le niveau de conformité au sein de chaque quartier et permettre d'identifier les zones où des mesures coercitives ciblées sont nécessaires.

Échantillonnage des grappes

Une fois les quartiers sélectionnés, essayez d'obtenir une carte de chaque groupe ; par exemple, un quartier avec une représentation de ses limites. En général, les limites des quartiers de la ville sont bien définies. Toutefois, si elles ne sont pas claires, les limites peuvent être définies spécifiquement pour les besoins du projet. Si un quartier est trop vaste pour être couvert par une équipe de collecteurs de données, il peut être divisé en unités plus petites. La carte doit couvrir toutes les routes principales situées à l'intérieur des limites du quartier.

Deux stratégies sont décrites ci-dessous pour choisir un échantillon de lieux à étudier dans un quartier. La première stratégie suppose qu'une liste de lieux existe ou peut être obtenue, tandis que la seconde peut être utilisée lorsqu'une liste n'existe pas ou ne peut pas être facilement développée.

Une liste des lieux est disponible

Dans des circonstances idéales, une équipe de collecteurs de données devrait d'abord répertorier ou énumérer tous les lieux situés à l'intérieur des limites du quartier. Cela fournirait des informations permettant de déterminer comment sélectionner les lieux. Des listes pour certains endroits et dans certaines villes peuvent être disponibles. Si tous les lieux d'un quartier doivent être étudiés, le collecteur de données s'arrêtera dans chaque lieu le long de l'itinéraire prédéfini. Sinon, un simple échantillonnage aléatoire peut être utilisé pour sélectionner les lieux à étudier. Un échantillon de lieux peut être choisi au hasard dans la liste. Les lieux peuvent ensuite être localisés sur une carte et un itinéraire planifié peut être choisi pour les étudier.

Aucune liste n'existe

Lorsqu'aucune liste de lieux n'existe pour un type de site étudié, un échantillon peut être choisi en identifiant un point central fixe et en sélectionnant les lieux environnants ou rayonnant à partir de ce point.

Le point central choisi doit être situé dans une zone commerciale où vous vous attendez à trouver un certain nombre de lieux de restauration à une courte distance. Parmi les points centraux des quartiers, citons le bureau de poste principal, une intersection principale ou des édifices religieux importants tels qu'une église, un temple ou une mosquée.

Après avoir sélectionné le point central pour chaque quartier, déterminez un rayon opérationnel à partir de chaque point. Il s'agit généralement de quartiers urbains, mais cela peut également être une distance déterminée. La superficie totale couverte sera déterminée par la densité de commerces dans la zone et par la taille de l'échantillon

nécessaire. Dans une région très dense, un rayon d'un pâté de maisons peut être suffisant, tandis que dans d'autres, il peut être nécessaire de s'aventurer sur plusieurs pâtés de maisons afin de trouver un échantillon suffisant de lieux de restauration.

À partir de chaque point central, le « parcours d'enquête » sera formé comme suit :

Étape 1. Marchez vers le sud et examinez chaque lieu de restauration afin de déterminer le nombre de pâtés de maisons dans le rayon que vous avez défini. *Remarque :* arpentez les deux côtés de la rue.

Étape 2. Tournez vers l'est (à gauche) et examinez chaque lieu de restauration pour déterminer le nombre de pâtés de maisons dans le rayon que vous avez défini.

Étape 3. Tournez vers le nord (à gauche) et examinez chaque lieu de restauration dans le rayon que vous avez défini.

Étape 4. Tournez vers l'ouest (à droite) et examinez chaque lieu de restauration dans le rayon que vous avez défini.

Étape 5. À la rue suivante, tournez vers le sud (à droite) et recommencez à l'étape 1, en commençant cette fois-ci à l'extrémité extérieure de la zone où vous avez terminé la première série d'enquêtes.

Continuez ainsi jusqu'à ce que vous ayez atteint le nombre total d'établissements à examiner

Nombre de lieux à surveiller

Au sein de chaque grappe (par exemple, quartier), vous devrez déterminer le nombre de lieux à étudier. Le nombre de lieux reflétera un choix entre le temps et les ressources et la précision statistique. Si le nombre de lieux est gérable, il est préférable de tous les étudier. En général, ce guide recommande d'étudier tous les sites si le nombre de sites pour un type d'endroit est inférieur à 20. Si ce n'est pas le cas, il vous faudra déterminer le nombre de lieux à étudier avant de commencer la collecte des données afin de choisir votre échantillon final à l'aide des approches décrites ci-dessus.

L'estimation du nombre de lieux à étudier dépend principalement des facteurs suivants :

1. La marge d'erreur que vous souhaitez avoir autour des résultats de l'étude et
2. Le niveau de conformité estimé des sites au début de l'étude.

La marge d'erreur indique dans quelle mesure vous êtes sûr que vos résultats sont exacts dans une plage spécifiée. Si votre marge d'erreur (également appelée intervalle de

confiance) est de 5 % et que le taux de conformité de votre échantillon est de 84 %, vous avez l'assurance que, si vous aviez échantillonné l'ensemble de la population concernée, entre 79 % et 89 % seraient conformes (84 % +/- 5 %). Si vous souhaitez réduire la marge d'erreur à 3 % et veiller à ce que 81 % à 87 % (84 % +/- 3 %) de l'échantillon soit conforme, vous devrez augmenter la taille de votre échantillon.

La taille de votre échantillon dépendra également du niveau de conformité des lieux. Si 99 % de votre échantillon est conforme, les risques d'erreur sont faibles, quelle que soit la taille de l'échantillon. Toutefois, si votre niveau de conformité n'est que de 55 %, les risques d'erreur sont beaucoup plus élevés et vous aurez besoin d'un échantillon beaucoup plus important pour obtenir la même marge d'erreur que dans les endroits où le niveau de conformité est de 99 %.

Il est donc utile de disposer d'un taux de conformité estimé pour le type de lieu que vous échantillonnez afin de déterminer la taille de l'échantillon nécessaire. Cela peut être déterminé à partir d'études de conformité ou d'application précédentes menées dans votre région. Si vous ne disposez pas d'un taux de conformité estimé, vous devez utiliser le pourcentage de conformité « dans le pire des cas » (d'un point de vue statistique) de 50 %. Cela fournira l'estimation la plus prudente de la taille de l'échantillon que vous devriez utiliser.

Le cas échéant, demandez l'aide d'un expert en échantillonnage ou d'un statisticien, qui pourra vous aider à prendre des décisions quant à la manière de trouver un équilibre entre le niveau de confiance que vous pouvez avoir dans vos résultats et ce que vous savez sur le nombre de sites et le niveau de conformité de ces sites. Un calculateur de taille d'échantillon peut être utilisé pour calculer la taille d'échantillon requise en fonction des facteurs ci-dessus (par exemple, <http://www.surveysystem.com/sscalc.htm>).

Si vous menez une étude simple et que vous n'avez pas accès à un expert ou à un calculateur, le tableau suivant indique la taille d'échantillon recommandée par rapport au nombre total de sites disponibles pour l'échantillonnage. Par exemple, s'il existe plus de 175 sites dans la zone étudiée, un échantillon de 60 est recommandé ; si le nombre de sites est inférieur à 20, tous les sites doivent être étudiés. Notez que ce tableau fournit des directives très générales. Il intègre des taux de conformité variables entre 50 % et 90 % et des marges d'erreur comprises entre 5 % et 12 %.

TAILLE D'ÉCHANTILLON RECOMMANDÉE POUR CHAQUE GRAPPE

Nombre total de lieux parmi lesquels choisir	Taille d'échantillon recommandée (au minimum)*
176+	60
101 – 175	50
51 – 100	40
36 – 50	30
20 – 35	20
<20	Tous

*Taux de conformité (95 % à 50 %) et marge d'erreur (12 % à 5 %)

Former les collecteurs de données et effectuer des observations

La collecte de données fonctionne mieux lorsque les personnes chargées des observations reçoivent une formation, peuvent s'exercer avant le début de la collecte effective des données et bénéficient d'une supervision adéquate.

Formation

Assurez-vous que vos collecteurs de données sont formés à tous les aspects du protocole de collecte de données afin qu'ils sachent quoi faire et quoi rechercher. Une session de formation devrait inclure une discussion sur l'objectif de l'étude, un examen de la législation et suffisamment de temps pour examiner le formulaire et le protocole de collecte de données. La formation devrait également inclure la pratique sur place de la réalisation d'observations.

Plus précisément, la formation peut inclure les étapes suivantes :

- **Examiner les exigences de la législation.** Examiner brièvement les principaux points de la législation/des autres documents réglementaires pertinents pour votre observation de conformité. Fournissez aux collecteurs de données une copie des documents réglementaires. Il peut être utile d'afficher la législation sur un écran de projection pendant que vous en parlez.
- **Examiner les formulaires de collecte de données.** Assurez-vous que les collecteurs de données comprennent chaque question et ce qu'ils doivent rechercher pour répondre correctement à chaque question et enregistrer les informations avec précision. Bien souvent, un examen de la législation suivi d'un examen du formulaire d'observation révèle des incohérences ou un manque de clarté dans les formulaires de collecte de données. Auquel cas, corrigez le formulaire sur-le-champ et imprimez des copies révisées pour les collecteurs de données.
- **Examiner le protocole de collecte de données.** Les collecteurs de données connaissent-ils les parties d'un établissement à examiner ? (Par exemple, hall principal, toilettes, cage d'escalier, etc.). Existe-t-il des directives spéciales pour des types de sites spécifiques ? (Par exemple, si l'établissement comporte plus d'un bâtiment, doivent-ils étudier tous les bâtiments ?) S'ils doivent s'entretenir avec quelqu'un, savent-ils qui et comment l'aborder ? Clarifiez tout ce qui nécessite des explications supplémentaires.
- **Entraînement à la collecte des données sur place dans quelques établissements présélectionnés.** De petites équipes de collecteurs de données (trois ou quatre par équipe) doivent se rendre sur place avec un formateur et collecter des données auprès de différents types d'établissements. Les lieux peuvent être sélectionnés pour des raisons de commodité, par exemple une école, un magasin, un restaurant et une clinique médicale à proximité du lieu de formation d'une équipe ; une gare routière et un

centre commercial pour une autre équipe. Cela permettra aux collecteurs de données de s'entraîner à utiliser les formulaires dans différents types de contextes, tandis que les formateurs observent et fournissent des conseils si nécessaire.

- **Compte rendu électronique à la suite de la collecte de données pilotes.** Les équipes de collecte de données et les formateurs doivent se rencontrer après la collecte de données pilote pour discuter de leur expérience, notamment des défis rencontrés, et apporter les corrections supplémentaires nécessaires aux formulaires et au protocole de collecte de données.

Prévoyez au moins une journée, voire une journée et demie, pour la formation, la collecte de données pilotes et le compte-rendu.

Collecte de données et contrôle qualité sur le terrain

Les données peuvent être collectées par des personnes travaillant seules ou en équipes de deux sur une période donnée, généralement une semaine ou plus, selon la taille de l'échantillon. Il n'existe pas de directive stricte quant au nombre idéal de collecteurs de données. En général, il est préférable d'en avoir suffisamment pour pouvoir collecter les données dans un délai raisonnable (un mois ou moins), mais pas trop afin de pouvoir les gérer et les suivre efficacement.

Le superviseur sur le terrain doit savoir quels sites chaque collecteur de données prévoit d'étudier au cours d'une journée donnée, et être en contact par téléphone ou par e-mail en cas de questions.

Pour le contrôle qualité, le superviseur sur le terrain doit lui-même se rendre sur une sélection aléatoire de sites afin de vérifier le travail des collecteurs de données. Par exemple, il pourrait étudier 10 % des sites étudiés par une équipe chaque jour. Des études de suivi le jour même permettront de vérifier la cohérence des résultats. Les observations des panneaux, des cendriers et des zones fumeurs ne doivent pas changer au cours d'une journée. Les résultats incohérents doivent être examinés avec le collecteur de données.

Les collecteurs de données doivent faire régulièrement rapport au superviseur sur le terrain ou au coordinateur de projet (à la fin de chaque journée par exemple) et soumettre les formulaires d'enquête remplis. Le superviseur doit examiner attentivement les formulaires pour s'assurer qu'ils sont correctement remplis et fournir des informations en temps opportun aux collecteurs de données sur leur travail.

Si une agence privée est chargée de la collecte des données, le groupe qui sous-traite les travaux doit assurer la supervision afin de garantir la qualité des données, en plus des contrôles de qualité internes fournis par l'agence privée.

Traiter les données et analyser les résultats

Options d'analyse des données

L'analyse de vos résultats peut aller de la plus simple à la plus complexe, en fonction de la taille de l'échantillon, des types de sites, du nombre de districts géographiques différents et du nombre d'indicateurs.

Par exemple, les résultats d'une étude sur le tabagisme observé dans un seul type de lieu (par exemple, des restaurants) avec un échantillon de petite taille (par exemple 40 lieux ou moins) peuvent être calculés sans logiciel spécial. Il suffit de convertir les chiffres absolus en pourcentages : « Des cas de tabagisme ont été observés dans 10 restaurants sur 40, soit 25 % . »

Même les résultats d'études portant sur deux ou trois types de lieux différents dans deux ou trois zones géographiques différentes peuvent être analysés assez simplement à l'aide d'un tableur de type Excel. Voir, par exemple, les conseils à l'adresse suivante : <http://learningstore.uwex.edu/pdf/G3658-14.pdf>

Les études à plus grande échelle portant sur plusieurs types de lieux, zones géographiques et indicateurs nécessiteront probablement une analyse par des chercheurs qualifiés à l'aide de logiciels d'analyse statistique, en particulier si vous souhaitez comparer plusieurs indicateurs. Par exemple, « Les restaurants où l'on a observé du tabagisme étaient plus susceptibles d'avoir des cendriers que les restaurants où l'on n'a pas observé de tabagisme ».

Quelle que soit la méthode d'analyse utilisée, les directives ci-dessous s'appliquent.

Saisie des données et vérification de la qualité des données

Une fois les données collectées, elles doivent être vérifiées pour s'assurer qu'elles sont clairement enregistrées, complètes et cohérentes d'une réponse à l'autre.

Les données sont généralement collectées à l'aide de formulaires papier. À moins que la taille de l'échantillon ne soit assez petite, les données devront être saisies dans un format électronique tel qu'Excel, SPSS, STATA ou SAS pour être analysées.

Il faut veiller à ce que les données soient correctement transcrites du format papier au format électronique et qu'il n'y ait pas de fautes de frappe. Une bonne pratique consiste à utiliser la double saisie de données pour garantir la qualité de la saisie des données. Dans ce processus, deux

opérateurs saisissent les données séparément, puis les deux fichiers sont combinés et vérifiés pour détecter toute incohérence dans la saisie des données.

Outre la double saisie de données, une autre bonne pratique consiste à utiliser une série de vérifications logiques pour s'assurer que les données sont valides et appropriées. Cela peut être fait pendant la saisie des données ou après la saisie des données. Cela garantit que les données se situent dans les plages autorisées, qu'elles sont cohérentes d'une question à l'autre et que la logique (notamment le saut de question) a été suivie.

Pensez à créer votre enquête et à saisir les données dans un programme d'enquête tel qu'Epi Info™ (logiciel gratuit <http://www.cdc.gov/epiinfo/>). Vous pouvez configurer votre enquête de manière à ce qu'Epi Info™ vérifie automatiquement la présence d'erreurs. Par exemple, si huit zones géographiques ou groupes différents sont échantillonnés dans votre étude, vous pouvez concevoir votre formulaire de saisie de données de manière à n'accepter qu'une réponse comprise entre 1 et 8 pour cette variable. Vous pouvez également réduire le temps de saisie des données en intégrant une logique de saut de question automatique dans le formulaire. Par exemple, en sautant toutes les questions détaillées concernant les zones réservées aux fumeurs si aucune zone de ce type n'est présente.

Analyse et communication de vos données d'observation

Votre analyse des données doit se concentrer sur les résultats les plus pertinents par rapport aux objectifs de votre étude. Comme indiqué à l'étape 6, votre priorité devrait être l'analyse de l'indicateur principal : l'observation du tabagisme.

Outre un résultat global pour l'ensemble de l'échantillon, vous devez ventiler les résultats par catégories de lieux les plus intéressants dans votre juridiction, par exemple, par type de lieu (par exemple, bureaux gouvernementaux, bars ou restaurants) ou selon le district ou le quartier où la loi est appliquée.

La deuxième priorité consiste à analyser les données pour y rechercher des indicateurs secondaires. Ils peuvent révéler des tendances intéressantes ou inattendues qui vous aident à comprendre les différents facteurs influant sur la conformité, et à orienter vos recommandations pour améliorer la conformité et renforcer la législation.

Indiquez la conformité à chaque indicateur séparément, car les niveaux de conformité pour différents indicateurs ont des implications différentes pour les mesures de suivi.

Par exemple, si votre étude révèle un taux de conformité élevé aux exigences en matière de signalisation mais que l'on observe fréquemment des fumeurs (faible conformité aux exigences antitabac), il est peu probable que la signalisation soit plus ou moins efficace pour résoudre le problème. Les mesures de suivi qui pourraient être appropriées sont des inspections plus fréquentes, l'application plus fréquente de sanctions en cas de non-respect et une communication plus intensive avec les responsables concernant leur obligation de veiller à ce qu'il n'y ait pas de tabagisme dans leurs locaux.

Analyse des données d'entretien

Les données d'entretien sont de nature qualitative, et l'analyse des données d'entretien nécessite du temps pour produire des résultats informatifs. Les données des entretiens doivent être analysées afin de déterminer les thèmes abordés par les personnes interrogées et d'identifier les principales variations dans les réponses aux questions sur les problèmes de conformité aux mesures antitabac.

Diffuser les résultats

Cette dernière étape est peut-être la plus importante. Une étude de conformité vise à recueillir des preuves pour éclairer des décisions ; ce n'est pas une fin en soi. Cette étude n'aura que peu d'intérêt si ses résultats ne sont pas communiqués à ceux qui peuvent les exploiter. Vous devez réfléchir soigneusement aux personnes que vous souhaitez influencer, aux mesures que vous souhaitez qu'elles prennent et à la manière de présenter vos résultats pour les convaincre d'agir.

Les résultats des études de conformité doivent être utilisés de manière à correspondre à l'objectif de l'étude à la lumière de la méthodologie utilisée. Lorsque vous utilisez les résultats, veillez à définir votre public cible, à élaborer des messages clés adaptés aux objectifs de l'étude et à les diffuser de manière à atteindre et à influencer votre public cible.

Si votre organisation a peu d'expérience dans le domaine des relations avec les médias et les pouvoirs publics, vous devriez faire appel à des défenseurs expérimentés et à des experts en relations publiques pour identifier les publics cibles, élaborer des messages clés et planifier votre stratégie de diffusion.

Publics cibles

Les publics et les stratégies de diffusion courants incluent :

- **Décideurs politiques.** Les décideurs politiques sont généralement les principaux acteurs de la diffusion des études de conformité. Les résultats doivent être présentés pour montrer clairement aux décideurs dans quelle mesure la loi est respectée et le lien entre les niveaux de conformité constatés et les ressources nécessaires pour améliorer ou maintenir la conformité aux lois antitabac. Les résultats peuvent être présentés lors de séances d'information privées avec des législateurs et de hauts responsables gouvernementaux et/ou communiqués aux médias lors de conférences de presse ou d'autres événements.
- **Organismes chargés de l'application de la loi.** Les séances d'information privées avec les organismes chargés de faire appliquer la loi peuvent être une bonne pratique pour publier les résultats. Cela renforcera la confiance et aura peut-être plus de chances de se traduire par des mesures de la part des organismes. Si aucune mesure n'est prise, vous pouvez décider de

diffuser les résultats par le biais des médias afin de créer une pression accrue en faveur de l'action.

- **Propriétaires ou gérants des lieux étudiés.** Vous pouvez choisir de présenter les résultats de l'étude aux propriétaires ou aux gestionnaires des sites étudiés afin de leur fournir des informations sur la conformité globale. La présentation des résultats peut être utilisée pour les avertir que des contrôles de conformité sont en cours et les encourager à se conformer à la loi. N'oubliez pas de féliciter ceux qui ont été jugés conformes.
- **Public.** Les médias peuvent être utilisés pour informer le public sur les niveaux de conformité à la loi, encourager le public à se conformer à la loi et appeler à une application continue ou accrue de la loi par le gouvernement.

Messages clés

Lorsque vous vous apprêtez à diffuser les résultats, revenez aux objectifs de votre étude : que souhaitez-vous accomplir avec cette étude de conformité ? Comment les résultats contribuent-ils à la réalisation de ces objectifs ? Structurez vos messages clés en mettant ces questions au premier plan.

Les messages clés peuvent inclure :

- « La législation fonctionne. » Si vous avez une législation stricte et que vous estimez qu'elle est respectée dans tous les types de lieux, ce message doit être mis en avant.
- « Le manque de conformité témoigne de la nécessité d'une meilleure mise en application. » Ce message serait approprié si vous voulez convaincre les décideurs politiques de financer les efforts de mise en application de la loi.
- Si vous disposez d'informations sur les activités de mise en application de la loi et que vos résultats confirment le message, vous pourriez être en mesure de dire : « Les districts dont le budget consacré au contrôle est faible ont un taux de conformité plus faible ».
- « Le faible respect de la loi dans les bars met en danger la santé du personnel de service » est un bon message si vous souhaitez souligner l'inégalité de protection de la santé entre les différents groupes professionnels.

Formats de présentation et forums

Présentez vos résultats brièvement et succinctement. Dans la plupart des cas, vous devriez donner la priorité à l'élaboration de fiches d'information et de communiqués de presse plutôt qu'à l'élaboration de rapports techniques détaillés. La plupart de vos principales audiences ne s'intéresseront pas aux détails méthodologiques de votre étude ni aux résultats qui ne présentent qu'un intérêt académique, et elles ne sont pas non plus susceptibles de lire un rapport détaillé. Lors d'une conférence de presse, par exemple, ne présentez pas plus d'une dizaine de diapositives ou graphiques.

Réfléchissez à l'endroit ou au média qui vous permettra d'atteindre la plupart de vos publics clés. Un communiqué de presse ou une conférence de presse couverts par les médias est un bon moyen de toucher de nombreuses personnes, mais vous ne devez pas vous fier uniquement à cela. Vous devriez envisager de rencontrer des groupes de décideurs politiques et des décideurs individuels, des représentants gouvernementaux habilités à recommander des modifications de la loi et des procédures d'application, et des alliés organisationnels qui peuvent aider à diffuser les résultats auprès de différents publics. Personnalisez votre message à chaque public en fonction des actions souhaitées.

Les organismes chargés de l'application de la loi et les fonctionnaires seront probablement intéressés par des informations plus détaillées sur l'étude. Ils sont susceptibles de poser des questions plus précises sur votre méthodologie et sur la manière dont vos résultats peuvent les guider pour concentrer plus efficacement leurs efforts en matière d'application de la loi.

Annexe A : Exemple de calendrier pour l'étude

Le temps nécessaire pour concevoir et mener à bien une étude est très variable et dépendra de nombreux facteurs, notamment la taille de votre échantillon, la présence ou non de personnel à temps plein, le niveau de connaissance de la législation par l'équipe chargée de l'étude et la disponibilité de l'expertise nécessaire pour concevoir l'étude et analyser les résultats. Ce tableau peut être adapté pour vous aider à planifier votre étude et à établir un calendrier.

ÉTAPE <i>(Ajoutez des tâches à chaque étape si nécessaire)</i>	PERSONNE(S) RESPONSABLE(S)	DATE LIMITE DE RÉALISATION
Clarifier l'objectif		
Examiner la législation, les études de conformité précédentes et les mesures d'application de la législation		
Planifier les ressources, le budget et le calendrier		
Clarifier la portée		
Élaborer des outils et des protocoles de collecte de données		
Choisir les lieux à étudier (échantillonnage)		
Former les collecteurs de données et effectuer des observations		
Analyser les résultats		
Diffuser les résultats		

Annexe B : Exemple de formulaire de collecte de données

Cet exemple de formulaire peut être utilisé comme point de départ pour élaborer votre propre formulaire. Vous pouvez et devez l'adapter selon les besoins pour refléter les dispositions de votre loi, les objectifs de votre étude et votre budget.

Deux options pour le formulaire sont proposées ici :

Option 1 : Pour les juridictions où il est interdit de fumer à l'intérieur de tous les lieux

Option 2 : Pour les juridictions où les zones réservées aux fumeurs intérieures sont autorisées dans certains types de lieux

Les remarques pour l'adaptation du formulaire sont indiquées *en rouge*. Les formulaires finaux ne comprendront pas ces notes.

OPTION 1 : JURIDICTION OÙ IL EST INTERDIT DE FUMER À L'INTÉRIEUR DANS TOUS LES LIEUX

PARTIE I. INFORMATIONS RELATIVES AU LIEU

1. Nom du lieu/de l'établissement		
2. Adresse		
3. Nombre total de bâtiments sur le lieu	N'incluez Q3 que si vous allez observer plusieurs bâtiments au même endroit (par exemple, une université).	
4. Type de lieu (n'en choisissez qu'un)		
01 Établissement de santé	10 Immeuble de bureaux privé	Cette liste inclut la plupart des endroits que vous êtes susceptible de rencontrer. Si vous n'étudiez que deux types de lieux, par exemple des bars et des restaurants, vous n'aurez qu'à inclure ces deux options.
02 Établissement d'enseignement (primaire et secondaire)	11 Centre commercial	
03 Établissement d'enseignement (collège et université)	12 Bar ou boîte de nuit	
04 Lieu de culte	13 Karaoké	
05 Centre de remise en forme/centre sportif	14 Parc de loisirs	
06 Restaurant	15 Gare routière, gare ferroviaire, aribus	
07 Café	16 Industrie/Usine	
08 Hôtel	17 Moyens de transport en commun (bus, minibus, taxi)	
09 Immeuble de bureaux du gouvernement	18 Autre	
5. Date de la visite _____ / _____ / _____		
6. Nom et code du collecteur de données		
7. Heure d'entrée sur les lieux _____ h	Le fait que les collecteurs de données enregistrent l'heure d'entrée et de sortie vous permet de vérifier la qualité des données. Pendant la formation, rappelez aux collecteurs de données de revenir à cette partie du formulaire après l'observation pour enregistrer l'heure de départ.	
8. Heure de départ _____ h		
9. Photos ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	
10. Résultat de l'observation	<input type="radio"/> Terminé <input type="radio"/> Non terminé (passez à la Q11)	
11. Si l'observation n'est pas terminée, expliquez pourquoi :	<input type="radio"/> Le collecteur de données n'est pas autorisé à entrer dans le bâtiment/le lieu <input type="radio"/> Bâtiment/lieu définitivement fermé <input type="radio"/> Autre	
Q10 et Q11 peuvent vous aider à expliquer les données manquantes et à déterminer les difficultés liées à la réalisation des observations.		

Annexe B : Exemple de formulaire de collecte de données (suite)

PARTIE II. INFORMATIONS D'OBSERVATION

Observation en intérieur

100	Nom ou numéro du bâtiment	N'incluez Q100 que si vous observez plusieurs bâtiments au même endroit. Ajoutez une colonne supplémentaire pour chaque bâtiment supplémentaire observé.		
101	Est-ce que quelqu'un fume des produits du tabac à l'intérieur ?	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON	IL S'AGIT DE L'INDICATEUR PRINCIPAL. Personnalisez Q101 en fonction des produits à fumer courants dans votre région (par exemple, est-ce que quelqu'un fume des cigarettes ou des bidis ?). Vous pouvez également poser des questions distinctes sur l'observation de différents produits, par exemple les cigarettes par rapport aux cigarettes électroniques ou les cigarettes par rapport aux pipes à eau.
102	Voyez-vous une zone réservée aux fumeurs à l'intérieur ? (Indiquez « OUI » si vous voyez une zone désignée, même si personne n'y fume.)	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON	Étant donné que la loi n'autorise pas les zones fumeurs, une réponse « oui » indique une non-conformité.
103	Des cendriers ou des bacs à cendres sont-ils visibles à l'intérieur ?	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON	Si la loi INTERDIT l'utilisation de cendriers dans les zones non-fumeurs, une réponse « oui » indique la non-conformité. Si la loi N'INTERDIT PAS les cendriers, alors, comme indiqué à l'étape 6, la question peut tout de même donner un aperçu du nombre de sites susceptibles de compromettre la conformité en fournissant des cendriers.
104	Existe-t-il un ou plusieurs panneaux d'interdiction de fumer sur le lieu/le site ?	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON	Adaptez Q104 aux exigences de la loi. Par exemple « Existe-t-il un panneau d'interdiction de fumer à l'entrée du site ? »

FACULTATIF : consignez tout autre commentaire concernant votre observation de l'intérieur.

Observation en extérieur (dans les limites du site)

		Cette partie du formulaire peut être utilisée si la loi exige que les espaces extérieurs soient non-fumeurs.		
105	Est-ce que quelqu'un fume à moins de X mètres des entrées et des fenêtres du bâtiment ?	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON	Q105 est un exemple de question que vous pourriez vous poser si la loi interdit de fumer à une certaine distance des entrées et des fenêtres. Cette question ne doit pas être combinée avec Q101, car vous ne sauriez pas si les personnes fument à l'intérieur ou à l'extérieur, près des entrées. Cette distinction aura probablement des implications différentes pour le suivi de la mise en œuvre et les mesures coercitives.
106	Le lieux doit-il être exempt de fumée à l'extérieur ?	<input type="radio"/> OUI (Continuez jusqu'à Q107)	<input type="radio"/> NON (Terminez l'observation)	La Q106 part du principe que la loi exige que certains types de lieux interdisent de fumer sur l'ensemble du terrain. Les collecteurs de données doivent disposer d'une liste décrivant clairement les types de lieux où il est obligatoire d'interdire de fumer à l'extérieur. Un « oui » signifie qu'ils doivent procéder à une observation en plein air.
107	Quelqu'un fume des produits du tabac à l'extérieur du site ? (S'il n'y a pas de terrain extérieur à cet endroit, choisissez « non applicable » et terminez l'observation.)	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> Non applicable (Terminez l'observation)
108	Existe-t-il un ou plusieurs panneaux d'interdiction de fumer sur le terrain du site/du lieu ?	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON	
109	Des cendriers/bacs à cendres sont-ils visibles à l'extérieur du site ?	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON	

FACULTATIF : consignez tout autre commentaire concernant votre observation de l'extérieur.

Annexe B : Exemple de formulaire de collecte de données (suite)

OPTION 2 : JURIDICTION OÙ LES ZONES INTÉRIEURS RÉSERVÉS AUX FUMEURS SONT AUTORISÉES DANS CERTAINS TYPES DE LIEUX

PARTIE I. INFORMATIONS RELATIVES AU LIEU

1. Nom du lieu/de l'établissement		
2. Adresse		
3. Nombre total de bâtiments sur le lieu	N'incluez Q3 que si vous allez observer plusieurs bâtiments au même endroit (par exemple, une université).	
4. Type de lieu (n'en choisissez qu'un)		
01 Établissement de santé	10 Immeuble de bureaux privé	Cette liste inclut la plupart des endroits que vous êtes susceptible de rencontrer. Si vous n'étudiez que deux types de lieux, par exemple des bars et des restaurants, vous n'aurez qu'à inclure ces deux options.
02 Établissement d'enseignement (primaire et secondaire)	11 Centre commercial	
03 Établissement d'enseignement (collège et université)	12 Bar ou boîte de nuit	
04 Lieu de culte	13 Karaoké	
05 Centre de remise en forme/centre sportif	14 Parc de loisirs	
06 Restaurant	15 Gare routière, gare ferroviaire, aribus	
07 Café	16 Industrie/Usine	
08 Hôtel	17 Moyens de transport en commun (bus, minibus, taxi)	
09 Immeuble de bureaux du gouvernement	18 Autre	
5. Date de la visite _____ / _____ / _____		
6. Nom et code du collecteur de données		
7. Heure d'entrée sur les lieux _____ h	Le fait que les collecteurs de données enregistrent l'heure d'entrée et de sortie vous permet de vérifier la qualité des données. Pendant la formation, rappelez aux collecteurs de données de revenir à cette partie du formulaire après l'observation pour enregistrer l'heure de départ.	
8. Heure de départ _____ h		
9. Photos ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	
10. Résultat de l'observation	<input type="radio"/> Terminé	<input type="radio"/> Non terminé (passez à la Q11)
11. Si l'observation n'est pas terminée, expliquez pourquoi :	<input type="radio"/> Le collecteur de données n'est pas autorisé à entrer dans le bâtiment/ le lieu <input type="radio"/> Bâtiment/lieu hors service <input type="radio"/> Autre	
Q10 et Q11 peuvent vous aider à expliquer les données manquantes et à déterminer les difficultés liées à la réalisation des observations.		

Annexe B : Exemple de formulaire de collecte de données (suite)

PARTIE II. INFORMATIONS D'OBSERVATION

Observation en intérieur		
100	Nom ou numéro du bâtiment	N'incluez Q100 que si vous observez plusieurs bâtiments au même endroit. Ajoutez une colonne supplémentaire pour chaque bâtiment supplémentaire observé.
101	Ce type de lieu est-il autorisé à disposer d'une zone ou d'une salle réservée aux fumeurs à l'intérieur ? (Si c'est le cas, passez à la Q106. Si ce n'est pas le cas, passez aux questions Q102 à Q105.)	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON Les collecteurs de données doivent disposer d'une liste décrivant clairement les types de lieux autorisés à disposer de zones intérieures réservées aux fumeurs.
102	Est-ce que quelqu'un fume des produits du tabac à l'intérieur ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON IL S'AGIT DE L'INDICATEUR PRINCIPAL. Personnalisez Q102 en fonction des produits à fumer courants dans votre région (par exemple, est-ce que quelqu'un fume des cigarettes ou des bidis ?). Vous pouvez également poser des questions distinctes sur l'observation de différents produits, par exemple les cigarettes par rapport aux cigarettes électroniques ou les cigarettes par rapport aux pipes à eau.
103	Voyez-vous une zone réservée aux fumeurs à l'intérieur ? (Indiquez « OUI » si vous voyez une zone désignée, même si personne n'y fume.)	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON Étant donné que la loi n'autorise pas les zones fumeurs, une réponse « oui » indique une non-conformité.
104	Des cendriers ou des bacs à cendres sont-ils visibles à l'intérieur ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON Si la loi interdit l'utilisation de cendriers dans les zones non-fumeurs, une réponse « oui » indique la non-conformité. Si la loi n'interdit pas les cendriers, alors, comme indiqué à l'étape 6, la question peut tout de même donner un aperçu du nombre de sites susceptibles de compromettre la conformité en fournissant des cendriers.
105	Existe-t-il un ou plusieurs panneaux d'interdiction de fumer sur le lieu/le site ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON Adaptez Q105 aux exigences de la loi. Par exemple « Existe-t-il un panneau d'interdiction de fumer à l'entrée du site ? »
Posez les questions Q106 à Q109 uniquement si le type de lieu est autorisé à disposer d'un salon ou d'une zone réservée aux fumeurs. Sinon, passez à Q110.		
106	Voyez-vous une zone réservée aux fumeurs à l'intérieur ? (Indiquez « OUI » si vous voyez une zone désignée, même si personne n'y fume.)	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON Même si une zone réservée aux fumeurs est autorisée, cette question peut indiquer combien d'endroits disposent réellement de zones réservées aux fumeurs. La réponse à cette question présente un intérêt pour la santé publique.
107	Est-ce que quelqu'un fume des produits du tabac à l'intérieur, sauf dans une zone réservée aux fumeurs ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
108	Des cendriers ou des bacs à cendres sont-ils visibles à l'intérieur, sauf dans une zone réservée aux fumeurs ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
109	Existe-t-il un ou plusieurs panneaux d'interdiction de fumer sur le lieu/le site ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON

FACULTATIF : consignez tout autre commentaire concernant votre observation de l'extérieur.

Annexe B : Exemple de formulaire de collecte de données (suite)

Observation en extérieur (dans les limites du site)		Cette partie du formulaire peut être utilisée si la loi exige que les espaces extérieurs soient non-fumeurs.		
110	Est-ce que quelqu'un fume à moins de X mètres des entrées et des fenêtres du bâtiment ?	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON	Q110 est un exemple de question que vous pourriez vous poser si la loi interdit de fumer à une certaine distance des entrées et des fenêtres. Cette question ne doit pas être combinée avec les questions relatives au tabagisme observé à l'intérieur, car vous ne sauriez pas si les personnes fument à l'intérieur ou à l'extérieur, près des entrées. Cette distinction aura probablement des implications différentes pour le suivi de la mise en œuvre et les mesures coercitives.
111	Le lieu doit-il être exempt de fumée à l'extérieur ? (Si oui, passez à Q112. Si ce n'est pas le cas, terminez l'observation.)	<input type="radio"/> OUI (Continuez jusqu'à Q112)	<input type="radio"/> NON (Terminez l'observation)	La Q111 part du principe que la loi exige que certains types de lieux interdisent de fumer sur l'ensemble du terrain. Les collecteurs de données doivent disposer d'une liste décrivant clairement les types de lieux où il est obligatoire d'interdire de fumer à l'extérieur. Un « oui » signifie qu'ils doivent procéder à une observation en plein air.
112	Quelqu'un fume des produits du tabac à l'extérieur de l'établissement ? (S'il n'y a pas de terrain extérieur à cet endroit, choisissez « non applicable » et terminez l'observation.)	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> Non applicable (Terminez l'observation)
113	Existe-t-il un ou plusieurs panneaux d'interdiction de fumer sur le terrain du site/du lieu ?	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON	
114	Des cendriers/bacs à cendres sont-ils visibles à l'extérieur du site ?	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON	

FACULTATIF : consignez tout autre commentaire concernant votre observation de l'extérieur.

Annexe C : Exemple de protocole d'entretien

Si vous décidez d'inclure des entretiens dans votre enquête, ces questions peuvent être ajoutées au formulaire de collecte de données. Les entretiens doivent être menés après l'observation. **Comme indiqué à l'étape 6, les entretiens ne sont pas nécessaires pour les enquêtes de conformité.**

Instructions destinées aux collecteurs de données

Une fois que vous avez rempli la liste de contrôle d'observation, choisissez la personne disponible la plus proche qui travaille sur le site. Présentez-vous à l'aide du script ci-dessous, obtenez le consentement verbal de la personne à interroger et, si celle-ci accepte, posez les questions et notez les réponses. Si la personne refuse d'être interrogée, ne demandez pas à interroger une autre personne. Quittez les lieux dès que vous avez terminé l'entretien.

SCRIPT DE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

Bonjour/Bonsoir, je m'appelle _____. Je collecte des données pour une étude menée par _____ (nom de l'organisation). Le but de cette étude est d'évaluer la conformité à _____ (nom de la loi ou du règlement).

Je ne suis PAS un agent chargé de faire appliquer la loi. Je suis un chercheur qui vérifie le niveau de conformité à la loi.

Ce lieu a été sélectionné au hasard pour évaluation et votre participation est entièrement volontaire. Je vous garantis que votre identité restera confidentielle. Je ne vous demanderai pas votre nom ni aucune autre information vous concernant. Cet entretien durera au maximum 5 minutes.

Si vous avez des questions, veuillez contacter :

[Nom et coordonnées du coordinateur de l'étude — laissez une carte avec ces coordonnées.]

Si vous acceptez de participer, je commence l'entretien. Avant de commencer, j'ai besoin que vous indiquiez que vous avez lu ce consentement, et que vous comprenez et acceptez librement d'être interrogé(e).

- | | | |
|--|---|---|
| 1. Titre ou poste de la personne interrogée | <input type="radio"/> Propriétaire
<input type="radio"/> Responsable
<input type="radio"/> Personne responsable en ce moment | <input type="radio"/> Membre du personnel
<input type="radio"/> Autre
_____ |
| 2. À votre connaissance, est-il permis de fumer à l'intérieur* dans ce bâtiment ? (Si les zones réservées aux fumeurs sont autorisées : à votre connaissance, est-il permis de fumer à l'intérieur ailleurs que dans une zone réservée aux fumeurs ?) | <input type="radio"/> Oui | <input type="radio"/> Non |
| <i>*Adaptez la question selon les besoins, selon la définition que donne la loi de l'intérieur ou de l'espace clos.</i> | | |
| 3. Si vous voyez quelqu'un fumer à l'intérieur, quelles mesures seraient prises ? (Si les zones réservées aux fumeurs sont autorisées : si vous voyez quelqu'un fumer à l'intérieur ailleurs que dans une zone réservée aux fumeurs, quelles mesures seraient prises ?) | <input type="radio"/> Je/mon responsable leur demanderais/demanderait soit d'éteindre leur cigarette, soit de sortir.
<input type="radio"/> Je/mon responsable appellerais/appellerait l'autorité d'inspection
<input type="radio"/> Aucune mesure ne serait prise
<input type="radio"/> Je ne sais pas/Je ne suis pas sûr(e)
<input type="radio"/> Autre _____ | |
| <i>REMARQUE À L'ATTENTION DU COLLECTEUR DE DONNÉES : Ne pas inciter à répondre. Sélectionnez la ou les options qui correspondent le mieux à la réponse donnée.</i> | | |
| 4. Savez-vous qu'il existe une loi interdisant de fumer à l'intérieur dans ce type d'endroit ? (Si les zones réservées aux fumeurs sont autorisées : si vous voyez quelqu'un fumer à l'intérieur ailleurs que dans une zone réservée aux fumeurs, quelles mesures seraient prises ?) | <input type="radio"/> Oui | <input type="radio"/> Non |
| 5. Êtes-vous conscient(e) des difficultés rencontrées pour empêcher les gens de fumer dans les lieux où cela est interdit ? | <input type="radio"/> Oui (passez à la Q6) | <input type="radio"/> Non (terminez l'entretien) |

6. Quelle est la difficulté la plus courante ?

Annexe D : Exemple de protocole de collecte de données

1. Les collecteurs de données doivent effectuer leurs observations pendant les heures indiquées dans le tableau ci-dessous.
2. La collecte de données doit être secrète, c'est-à-dire discrète et imperceptible aux yeux des autres. Faites de votre mieux pour observer l'endroit sans avertir le personnel de votre objectif. Si le personnel vous demande directement de justifier votre présence dans l'établissement, expliquez-lui l'étude et remettez-lui un exemplaire de la « Description de l'étude pour les responsables ». Si vous êtes invité(e) à quitter les lieux avant la fin de votre observation, faites-le immédiatement et inscrivez ce fait dans le formulaire de collecte de données.
3. Juste avant de saisir le lieu, notez l'heure de saisie sur votre formulaire de collecte de données.
4. Dans chaque lieu, rendez vous dans les parties du lieu décrites dans le tableau ci-dessous. La période d'observation pour chaque établissement devrait durer environ 5 à 10 minutes pour les petits sites, et jusqu'à 30 à 40 minutes pour les sites plus grands (par exemple, un grand centre commercial, un hôpital comportant plusieurs étages ou bâtiments).
5. Si le site compte plus d'un bâtiment, étudiez les bâtiments les plus grands du site, jusqu'à un maximum de trois bâtiments.
6. Faites vos observations en toute discrétion dès votre entrée. Rendez vous dans toutes les zones requises du lieu indiqué dans le tableau ci-dessous et observez tous les éléments inclus dans le formulaire de collecte de données. Si vous pouvez enregistrer vos observations sur-le-champ sans vous faire remarquer, faites-le. Sinon, notez attentivement toutes vos observations et soyez prêt à les consigner lorsque vous quitterez les lieux.
7. Lorsque vous quittez le lieu, notez l'heure de sortie sur votre formulaire de collecte de données.
8. Consignez vos observations dans le formulaire de collecte de données à l'extérieur du lieu et avant d'entrer dans un autre.

RAPPEL

Si vous ne vous sentez pas en sécurité à un moment quelconque de la collecte de données, quittez immédiatement les lieux ou la zone, appelez le superviseur sur le terrain et retournez au point de rendez-vous désigné.

À la fin de chaque journée de collecte de données :

- Appelez [le superviseur sur le terrain ou le coordinateur de l'étude] et indiquez-leur les lieux que vous avez étudiés.
- Placez tous les formulaires de collecte de données dans l'enveloppe qui vous a été remise pour cette journée et envoyez-la dans les 24 heures au [superviseur sur le terrain ou coordinateur de l'étude].

PÉRIODES ET ZONES DE COLLECTE DE DONNÉES

Type de lieu	Heure de la visite	Parties spécifiques du lieu à observer
Tous les lieux	Reportez-vous aux instructions pour les lieux spécifiques	Si le lieu comporte plusieurs étages, observez une cage d'escalier et un ascenseur, et observez un étage en plus du rez-de-chaussée.
Établissements d'enseignement	Pendant les heures de classe	Au moins deux salles de classe ; salle commune des enseignants ; bureau ; salle commune des étudiants ; une toilette, terrain extérieur près de l'entrée principale.
Bureaux (publics et privés)	Heures normales de bureau	Zone de réception ; salle d'attente commune ; au moins deux bureaux ; salle de pause pour les employés, une toilette ; salle de réunion ; au moins un couloir arrière (le cas échéant) ; cafétéria.
Hôpitaux	Heures de visite de l'hôpital	Zone de réception ; au moins un service pour hommes et un pour femmes ; un bureau ; une salle pour les infirmières ; une salle pour les médecins ; des toilettes ; une salle d'attente pour les patients ; une cafétéria, terrain extérieur près de l'entrée principale.*
Cliniques	9 h à 17 h ou le soir si ouvert	Zone de réception ; au moins une salle d'attente pour les patients ; un bureau ; une salle pour les infirmières ou les médecins ; une toilette
Transport par train/ bus/voie navigable	Heure de pointe	L'ensemble du véhicule
Bars	Après le travail ou tard dans la soirée (heures les plus chargées) ou juste avant la fermeture	Toutes les pièces accessibles du bar, y compris les toilettes
Restaurants	Horaires du déjeuner ou du dîner	Toutes les pièces accessibles du restaurant, y compris les toilettes
Centres commerciaux	13 h à 20 h (heures les plus chargées)	Au moins une aire de restauration ; entrée principale ; au moins deux toilettes ; zone d'information ; au moins deux à trois magasins ; au moins un restaurant.
Stades	Lors d'un événement	Entrée, deux cages d'escalier, zone des sièges, au moins deux toilettes.

*Les instructions pour l'étude des terrains en plein air suppose que la loi interdit de fumer sur les terrains situés près de l'entrée principale.

Annexe E : Exemple de modèle de budget

Les coûts peuvent être ventilés ultérieurement en rubriques distinctes si nécessaire					
I. PERSONNEL		Quantité	Unité	Coût unitaire	Coût total
1	Coordinateur de l'étude/Chercheur principal			xx par mois	
2	Superviseurs sur le terrain			xx par jour et par personne	
3	Expert(s) technique(s)			xx par jour et par personne	
4	Collecteurs de données			xx par jour et par personne	
5	Personnel chargé de la saisie des données			xx par jour et par personne	
Sous-total du personnel					
II. MATÉRIEL ET FOURNITURES		Quantité	Unité	Coût unitaire	Coût total
1	Impression (questionnaires, protocoles, rapports)				
2	Fournitures pour les enquêteurs (par exemple, téléphone portable, sac, bloc-notes, parapluie, stylos)				
Sous-total pour le matériel et les fournitures					
III. TRANSPORT, REPAS, LOCATION DE SALLE ET INDEMNITÉS JOURNALIÈRES		Quantité	Unité	Coût unitaire	Coût total
1	Transport des collecteurs de données et des superviseurs de terrain vers le lieu de formation				
2	Déjeuner, café, thé pour la formation				
3	Location de salle pour la formation				
4	Indemnité journalière pour les repas et le transport pendant la collecte de données				
5	Café, thé et snacks pour une conférence de presse				
6	Location de salle pour une conférence de presse				
7	Transport, café, thé pour d'autres activités de diffusion				
Transport, repas, etc. Sous-total					
COÛT TOTAL DE L'ÉTUDE					

Remerciements

Heather Selin (l'Union) et Mark Travers (Roswell Park Cancer Institute) ont supervisé l'élaboration de la deuxième édition du guide sous la direction d'Ehsan Latif, de l'Union internationale contre la tuberculose et les maladies pulmonaires, et du comité consultatif du projet : Jennifer Ellis (Initiative Bloomberg pour la réduction de la consommation de tabac), Johanna Birckmayer (Campaign for Tobacco-free Kids), Joanna Cohen (Institut pour le contrôle mondial du tabac, École de santé publique Bloomberg de l'Université Johns Hopkins).

Merci à tous ceux qui ont mené les études dans le cadre du projet 10 villes sans tabac :

Ahmedabad, Chennai, Delhi et Mizoram, Inde Rana J. Singh et Ravinder Kumar (l'Union), Sonu Goel (École de santé publique, Institut postuniversitaire d'enseignement et de recherche médicaux)

Ahmedabad : Anjali Singh, médecine communautaire, B.J. Faculté de médecine

Chennai : Suresh Vradarajan, médecine communautaire, Collège médical et institut de recherche Sri Ramachandra

Delhi : Sanjay K Rai, Centre de médecine communautaire, Institut indien des sciences médicales (AIIMS)

Mizoram : Dr Lalnuntluangi, consultant et Jane R. Ralte, Société de lutte contre le sida de l'État du Mizoram

Bangkok, Thaïlande Anne Jones (l'Union), Sarunya Benjakul et Mondha Kengganpanich (Faculté de santé publique, Université Mahidol), Hataichanok Puckcharern (Office national des statistiques)

Bogor, Indonésie Tara Singh Bam (l'Union), Abdillah Ahsan & Ayke Soraya Kiting (Institut démographique, Faculté d'économie et de commerce, Université d'Indonésie)

Harbin et Tianjin, Chine Quan Gan, Honge Liu et Ning Dong (l'Union), Qiang Li (Centre chinois pour le contrôle et la prévention des maladies), ePanel

Makati City, Philippines, Bill Bellew (l'Union), Social Weather Stations

Nairobi, Kenya, Daouda Adam (l'Union), Joseph Mutai (consultant auprès de l'Institut international des affaires législatives)

Le guide d'origine a été écrit par Johanna Birckmayer, Ellen Feighery, Maria Carmona et Karen Friend (Campaign for Tobacco-free Kids), Benjamin Apelberg, Lisa Hepp et Erika Avila-Tang (Institute for Global Tobacco Control, École de santé publique Bloomberg de l'Université Johns Hopkins) et Heather Selin (Union internationale contre la tuberculose et les maladies pulmonaires).

L'étude menée par l'Union sur le respect des lois antitabac dans 10 villes et la révision de ce guide ont été financées par Bloomberg Philanthropies dans le cadre de l'initiative Bloomberg visant à réduire la consommation de tabac.

Cette publication est disponible à l'adresse suivante : www.tobaccofreeunion.org

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Union internationale contre la tuberculose et les maladies pulmonaires,

Service de contrôle du tabac

8 Randolph Crescent, EH3 7TH Edinburg, Royaume-Uni

www.tobaccofreeunion.org

Email : tobaccofreeunion@theunion.org